



Offemont

Offemont Réalités

Magazine municipal - Février 2018 - N°68



Sommaire

Le mot du Maire	page 03
Finances	page 04
Urbanisme	page 06
Fleurissement	page 08
Amélioration de l'espace public	page 12
Politique de la Ville	page 21
Mémoire d'Offemont	page 22
Dégradations	page 23
Éducation	page 24
La Ruche	page 27
CLÉ	page 31
Les Aînés	page 33
Moments officiels	page 36
Animation	page 39
Sports & loisirs	page 54
Vie communale	page 59
Promotion	page 63
Conseils Municipaux	page 64
Flash back	page 70
Dialoguons	page 71
Informations pratiques	page 74
État civil	page 76
Tribunes	page 77
Page ludique	page 78
À noter dans votre agenda	page 79

Directeur de la publication : Pierre CARLES. Responsable de la publication : Carole TRITTER.
Rédaction : Marie-Line CABROL, Pierre CARLES, Nicole MUESSER, Renaud OEUVRARD, Albert RUCHTY, Carole TRITTER, la CLÉ d'Offemont, les listes "Un vent de liberté pour Offemont", "Offemont - Solidarité - Progrès" et "Une renaissance pour tous". Avec la participation de Suzanne ROMANCZUK et Michelle ROUSSELET. Photos : Mairie d'Offemont sauf celles portant le nom du photographe. Crédits : Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, freepik.com, vecteezy.com, pixabay.com, Grand Belfort, ROV. Conception graphique et mise en page : Service Communication. Tirage : 2 000 exemplaires. Coût de l'impression : 2 798,31 € HT. Dépôt légal : février 2018. Imprimé par IM'SERSON sur papier PEFC. Régie publicitaire : Mairie.

Comment recevoir Offemont Réalités ?

Version papier : Le magazine municipal d'Offemont est distribué à l'ensemble des Offemontois. Il est également disponible à l'accueil de la Mairie d'Offemont.

Version électronique : Offemont Réalités est consultable sur le site internet de la Commune d'Offemont www.mairie-offemont.fr dans la rubrique Animation et Communication.



Chères Offemontoises, chers Offemontois,

Tout bouge, tout évolue, de démolitions en reconstructions, notre commune change doucement de visage. De nouveaux lotissements voient le jour, notre ville agréable attire de plus en plus de nouveaux venus.

Nous travaillons sur le terrain afin d'offrir un maximum de bien-être à nos concitoyens.

Le désengagement de l'État va poser problème à de nombreuses petites communes qui subissent la baisse de leur dotation et qui devront opter pour des choix difficiles en matière de dépense publique. Outre la baisse de nos finances, ce sont aussi les emplois qui sont touchés avec la fin des contrats aidés.

Ce qui nous inquiète davantage encore, c'est la promesse de la suppression de la taxe d'habitation dont nous ne savons toujours pas de quelle manière et à quelle hauteur elle sera compensée si elle disparaît. La taxe d'habitation c'est 708 845 € de recettes en 2017. Sans de telles ressources, il ne sera plus possible de vous offrir les services et équipements publics que vous utilisez au quotidien : enfance, espaces verts, équipements culturels et sportifs, loisirs, soutien aux associations, aide sociale ...

C'est à nous d'inventer l'avenir avec des moyens différents, des idées novatrices et surtout avec une attention spécifique face aux évolutions voulues par l'État. Nous restons vigilants dans nos démarches et sommes à votre écoute.

J'ai une pensée toute particulière pour toutes les personnes qui nous ont quittés au cours de l'année 2017.

À vous toutes et à vous tous, nous vous souhaitons une bonne année 2018 avec la promesse d'un avenir radieux.

Pierre CARLES

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form the name Pierre Carles.

Gestion de la salle polyvalente

Après vous avoir transmis les comptes de résultat de la MIEL et du Complexe Sportif, Artistique et Culturel, vous trouverez, ci-dessous, celui de la salle polyvalente.

INTITULÉ	DÉPENSES	RECETTES
Mise aux normes électriques	757,20 €	
Frais de consommation eau	564,15 €	
Électricité	428,24 €	
Chauffage	6 377,57 €	
Achat de vaisselle	1 318,04 €	
Petites fournitures entretien	472,80 €	
Vitres et intervention chauffage	1 016,40 €	
Contrat de maintenance (alarme)	2 514,00 €	
Vérification installations électriques	472,02 €	
Dépannage matériel cuisine	576,60 €	
Vérification extincteur	22,08 €	
Frais de téléphone	498,65 €	
Assurance	553,07 €	
Locations salle polyvalente		5 360,00 €
TOTAUX	14 813,62 €	5 360,00 €
DÉFICIT		- 9 453,62 €

Endettement

L'endettement de la Commune par habitant est en baisse : -37,02 % entre le 01/01/2012 et le 01/01/2018.



2008	57 €
2012	1 372 €
2014	1 274 €
2015	1 178 €
2016	1 116 €
2017	910 €
2018	864 €

Ets BAUMGARTNER



Pascal BAUMGARTNER

1 impasse des martinets - 90700 CHÂTENOIS-LES-FORGES

pascalbaumgartner@aol.com

www.baumgartner-eclairage-public-belfort.fr

Tél. 06 63 83 20 77

Fax 03 84 54 35 77

Éclairage public - Maintenance - Électricité générale - Contrôle
Économie d'énergie - Diagnostic - Signalisation lumineuse

Aide du Conseil départemental



CD 90

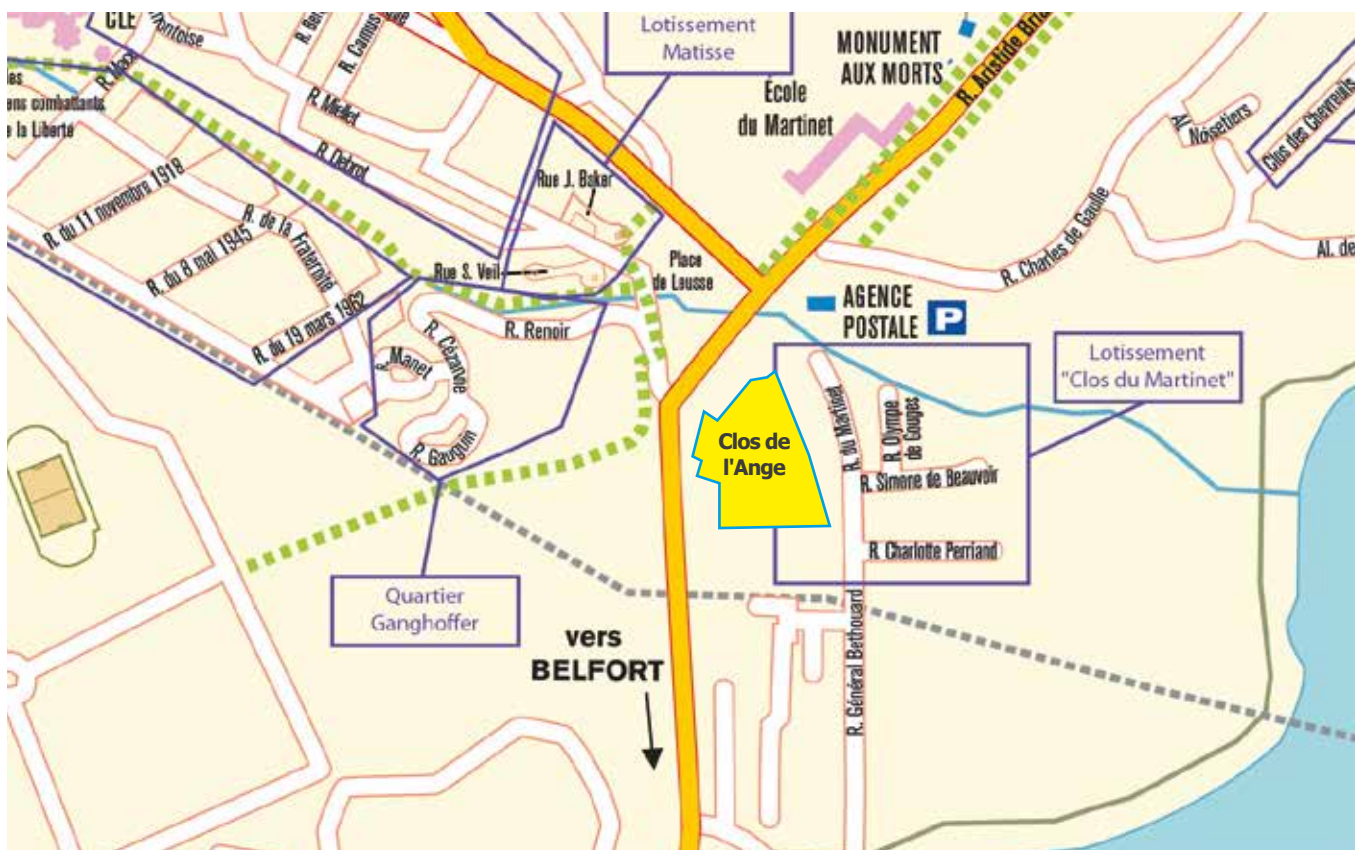


CD 90

Le 07 septembre, en mairie de Valdoie, le Maire Pierre CARLES a signé avec le Président du Conseil départemental du Territoire de Belfort, Florian BOUQUET, la convention du dispositif d'aide aux communes octroyant à la commune d'Offemont une subvention de 40 000 € pour la réhabilitation de l'ancienne école maternelle du Martinet.

Nouveau lotissement "Le clos de l'Ange"

Les anciens hangars BAUMANN vont laisser leur place à un nouveau lotissement derrière la boulangerie : 9 maisons devraient sortir de terre très prochainement.



Relogement de la Protection Maternelle Infantile



La PMI, se situant 12 rue Renoir, déménagera prochainement du fait de la démolition prévue de la tour située à cet endroit. Les nouveaux locaux de la PMI sont en cours de construction à côté du Point Accueil Solidarité sur l'ancien emplacement de la supérette.



Architecture B&K
Projet de construction

Concours des Villes et Villages fleuris

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2017
DIPLOME

Le jury régional attribue à la commune de **Offemont** le label **Une fleur** pour la qualité de son fleurissement.

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ 2017

PAYER CONTRE CE CHEQUE Cent cinquante euros € **150,00**

Le 9 décembre 2017
À Besançon

Région Bourgogne-Franche-Comté
4, square Castan
CS 51857 - 25031 Besançon Cedex
TEL: 0 970 289 000

La Région Bourgogne-Franche-Comté
Marie-Guite DUFAY

La virement correspondant sera effectué dans les meilleurs délais.

Marie-Guite Dufay
Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté

Jean Ravisé
Président de la commission régionale de fleurissement Bourgogne-Franche-Comté

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DU BFC

La Commune d'Offemont conserve son Label Une Fleur pour l'année 2017. La remise des prix a eu lieu à Besançon le 09 décembre en présence de Marie-Guite DUFAY, Présidente de la Région.



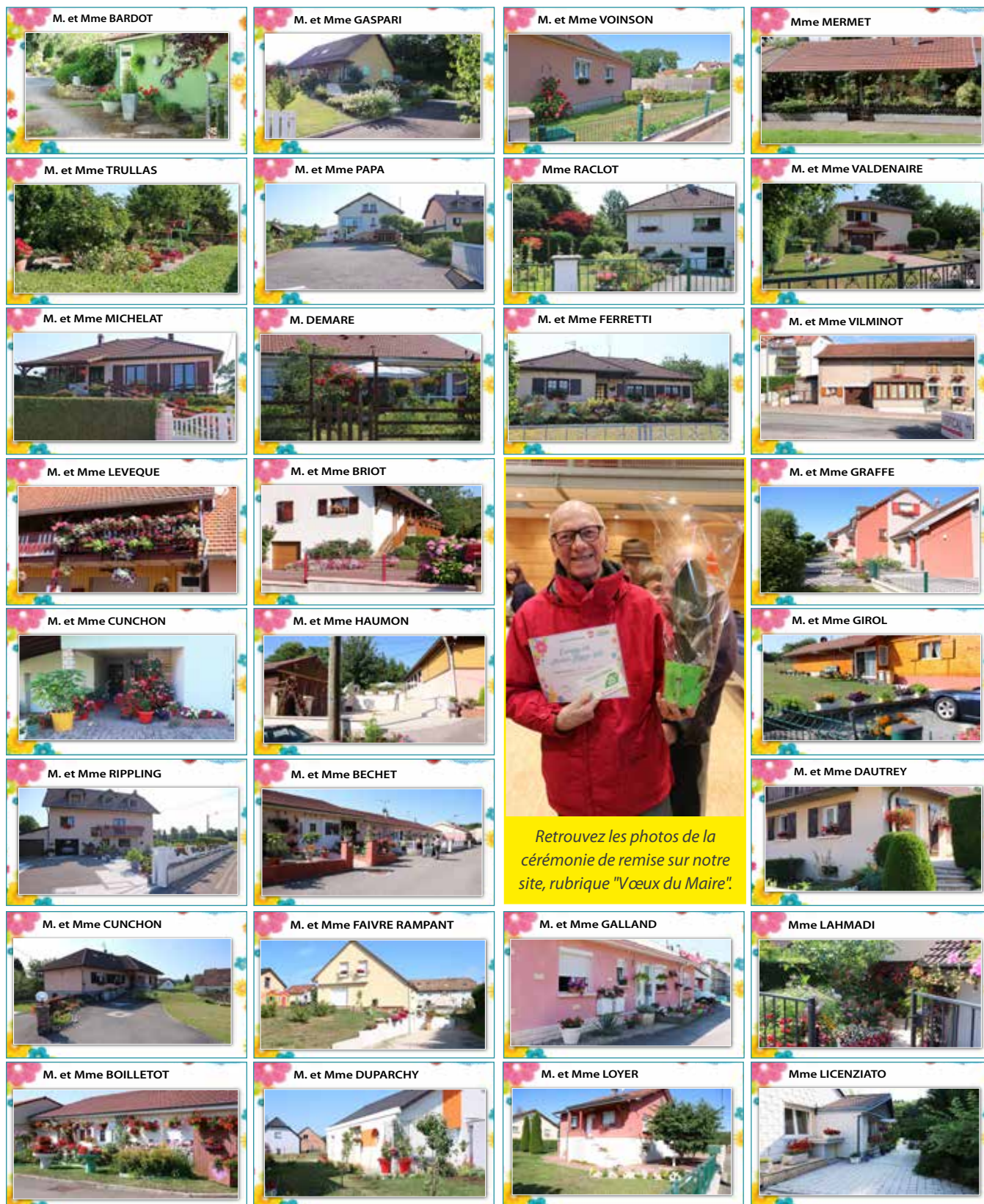
Région Bourgogne-Franche-Comté – Yves PETIT



Retrouvez plus de photos du fleurissement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Concours des maisons et balcons fleuris

Bravo aux gagnants et merci pour leur implication !



Décoration pour la rentrée scolaire

Dès le mois de juin, les bénévoles des Soiras ont préparé des pots à crayons géants, ceux-ci ont été mis en place pour la rentrée des classes devant chaque école ainsi que sur la place de la mairie.



Décoration d'automne



Retrouvez plus de photos du fleurissement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Décoration d'hiver



Retrouvez plus de photos du fleurissement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.



Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui œuvrent à l'embellissement de notre commune.

Ci-contre, une photo du repas de fin d'année avec les bénévoles des Soiras, le 04 juillet dernier.

Travaux dans les écoles

Pas de temps morts pour les employés municipaux. Pendant la durée des vacances scolaires ils se sont affairés à l'intérieur comme à l'extérieur de nos écoles : taille des haies, nettoyage des extérieurs, création de rangements divers (pour les chaussons, pour les jeux).



Amélioration de l'espace public



⌚ La cinquième classe ouverte à l'école Jean MACÉ à la rentrée 2016 étant maintenue cette année, la pose d'un évier s'imposait dans cette pièce. Ces travaux ont également eu lieu pendant la période estivale.

Le temps ayant fait son œuvre, la façade de l'école Jean MACÉ avait besoin d'un petit lifting, ce qui fut fait cet été.



Pendant la même période, Cyril, employé des services techniques, passé maître dans l'art des rénovations, a effectué la réfection de la classe de Madame KANDEL, à l'école maternelle du Centre.



Canalisations

Des travaux d'envergure concernant le remplacement des conduites d'eau rue Aristide Briand (portion allant de la rue Romaine à l'impasse du Noyer), ont été effectués cet automne. Ces travaux, portés par Grand Belfort, visent à améliorer le service de distribution d'eau afin d'éviter les coupures à répétition dues à l'ancienneté du réseau souterrain. Nous envisageons pour 2019 la rénovation complète de cette portion de rue.



Abribus aux Casernes

L'abribus des Casernes a été vandalisé le 28 juillet comme vous pouvez le constater sur la photo ci-dessous. Face au coût d'achat d'un nouvel abribus, il a été demandé aux employés municipaux de s'occuper de la réfection de ce dernier. Une belle réalisation. Nous remercions les services pour leur implication.



Barrière aux Casernes



Mise en place d'une nouvelle barrière fermée par un cadenas à l'entrée de la place du Forum. Désormais, seules les personnes à mobilité réduite peuvent accéder au plus près avec leur véhicule.

Grillage et portillon aux aires de jeux

Les petits peuvent depuis peu évoluer sans souci autour des aires de jeux ; celles-ci ont été sécurisées par la mise en place d'un grillage et d'un portillon.



Clôture du bassin du gymnase



Le bassin de rétention d'eau situé au niveau du gymnase a été sécurisé par la pose d'une clôture.

Rénovation du parking de la Poste

Suite à la mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) de la Poste, un nouvel enrobé pour le parking a complété les travaux engagés à cet endroit.



Rampe en mairie



Très attendue par les personnes âgées, une rampe a été fabriquée et installée par le personnel des ateliers le long de l'escalier, sur le côté gauche de la mairie.

Amélioration de l'espace public

Marquage au sol

Cet été, les employés municipaux ont profité des beaux jours pour refaire différents marquages au sol effacés par le temps (passages piétons, bandes de stop, places de parking ...).



Remplacement de lampadaires

Courant décembre, les 7 luminaires de la rue du Chêne, les 13 de la rue de l'Étang ainsi que les 4 de la rue des Prés Chevris ont été équipés de LED, moins gourmandes en énergie pour un montant de 15 504 € HT. De plus, de minuit à 5 h, la puissance de cet éclairage est divisée par deux.



Panneau aux City Green



Un panneau explicatif précisant les modalités d'utilisation des terrains multi-sports a été mis en place afin, notamment, de réglementer les horaires d'accès, dans le but de limiter les nuisances en cas d'utilisation tardive.



Démolition d'un poste transformateur

Suite à l'enfouissement de la ligne Haute Tension qui traversait Offemont, l'ancien poste transformateur dit "cabine haute" de la rue sous la Miotte a été démolé par ENEDIS. Une cabine basse a remplacé cet ancien bâtiment.



Salle polyvalente



Courant novembre, des travaux d'envergure ont eu lieu à la salle polyvalente sur les huisseries :

- remplacement des vitrages cassés,
- remplacement des 3 portes d'accès.

À cette occasion, la mise en peinture des murs et des plafonds a été effectuée. Le coût de ces travaux s'est élevé à 14 402 € HT, avec une prise en charge à hauteur de 7 212 € par notre assurance.

Panneau Offemont

Inexistant jusqu'à présent, un panneau "Offemont" se trouve désormais rue du Martinet en prolongement de la rue Bethouard de Belfort, pour indiquer l'entrée sur notre commune.



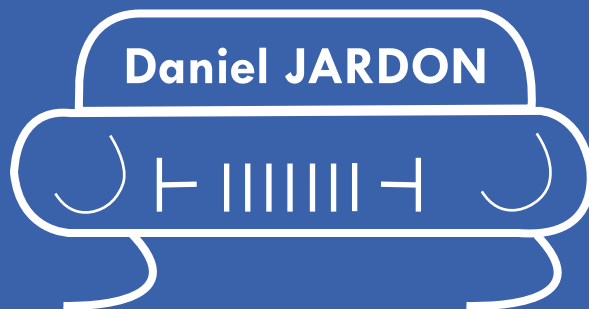
Nouveaux matériels aux ateliers



L'épandeur à sel et la lame de déneigement fort usagés ont été remplacés par des matériels neufs avant l'arrivée de la saison hivernale.

**CARROSSERIE - PEINTURE
AUTOMOBILE**

Daniel JARDON



**20 rue Aristide Briand
90300 OFFEMONT
Tél. 03 84 26 35 30
Fax 03 84 26 62 75**

Chantier éducatif

Le Centre Communal d'Action Sociale d'Offemont (CCAS) a organisé, dans le cadre du Programme de Réussite Éducative (PRÉ), en partenariat avec Territoire Habitat, le Conseil départemental et la CLÉ un chantier éducatif du 03 au 07 juillet.

Six jeunes, trois filles et trois garçons, encadrés par des éducateurs du Point Accueil Solidarité, du personnel de Territoire Habitat et de la Commune, ont effectué différentes tâches en lien avec la propreté des lieux de vie dans le quartier Arsot-Ganghoffer. Un flyer conçu avec les services de la CLÉ et le personnel communal a été diffusé aux habitants concernés afin de les sensibiliser sur ce sujet.

Dans le prolongement de ce chantier, des panneaux explicatifs sur le tri sélectif des déchets ont été élaborés par les enfants de la CLÉ et installés aux abords des éco-points. Ils ont été inaugurés le 13 septembre. Par ailleurs, le garage à l'école Jean MACÉ a été repeint par les jeunes du quartier.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Jeunesse et Éducation.

Les plus anciennes sépultures

Au moment de la réalisation du columbarium, nous avons recensé les plus anciennes sépultures de notre cimetière, mémoire que nous souhaitons vous faire partager.

FAMILLE RIONDEL
Plus ancienne inhumation :
François RIONDEL le 14/09/1862



FAMILLE THIEBAUT
Plus ancienne inhumation :
Ursule THIBAUT le 30/10/1869



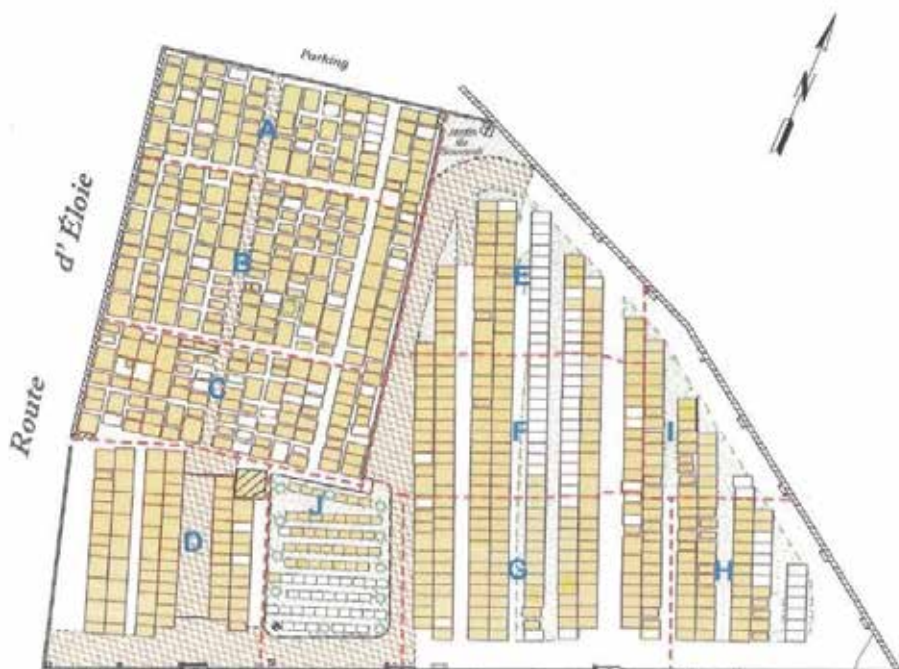
FAMILLE LAMER
Plus ancienne inhumation :
Joseph LAMER le 05/01/1871



FAMILLE PEUQUET
Plus ancienne inhumation :
Elisabeth PEUQUET le 08/05/1877



FAMILLE COURTOT
Plus ancienne inhumation :
Xavier COURTOT le 11/04/1879



Retrouvez plus d'informations concernant le cimetière sur notre site www.mairie-offemont.fr, rubrique Vie Pratique.

Dégradations

Comment peut-on expliquer, pour se faire comprendre, que la détérioration des biens communaux nuit à toutes et à tous. Ces dégradations doivent cesser afin :

- d'offrir une image apaisée de notre ville,
- de ne pas alourdir l'imposition de tous.



◀ Incendie dans la nuit du 16 au 17 juillet, cinq conteneurs à poubelle de la MIEL ont brûlé.

Ces photos sont très parlantes ; une nouvelle fois, les panneaux de bardage de la MIEL et du gymnase ont été vandalisés. Le coût de remplacement va s'élever, pour le gymnase, à près de 10 000 € HT, supportés par les contribuables de notre commune. En conséquence, nous travaillons depuis plusieurs mois sur l'installation de caméras de vidéo-protection afin de prévenir ce type de dégradations.

Dégradations de la MIEL ⬇



Dégradations du gymnase les 26 et 27 octobre ⬇



Distribution de prix

Le Concours National de la Résistance et de la Déportation est ouvert aux collégiens de troisième et aux lycéens de France et des établissements scolaires français à l'étranger. Il perpétue chez les élèves la mémoire de la Résistance et de la Déportation pour leur permettre de s'en inspirer et d'en tirer des leçons civiques utiles dans leur vie d'aujourd'hui. Le 28 juin, la fierté était de mise. Tous les ans, la Ville d'Offemont voit récompenser par le Collectif National Résistance et Déportation des jeunes gens de la Commune pour leur recherche et le travail réalisé. Cette année, 6 jeunes filles se sont distinguées sur le thème de la négation de l'homme dans l'univers concentrationnaire nazi.



Remise des dictionnaires



Réunis pour l'occasion en salle du Conseil, tous les enfants des classes de CM1 de notre commune se sont vus remettre un dictionnaire le 20 octobre. Chaque enfant a reçu des mains de M. le Maire le précieux ouvrage portant les nom et prénom du destinataire.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Jeunesse et Éducation.

Rentrée des classes

Le soleil était timide et les enfants fort excités pour cette nouvelle rentrée scolaire 2017-2018.

Nos écoles ont accueilli cette année 451 enfants répartis comme suit :

- 102 à l'école maternelle Jean MACÉ,
- 98 à l'école primaire du Martinet,
- 87 à l'école maternelle du Centre,
- 164 à l'école primaire du Centre.

L'arrivée d'un grand nombre de tout petits à l'école maternelle Jean MACÉ a permis de conserver la 5^e classe.



Père Noël à l'école du Centre

En cette veille de vacances, le père Noël a rendu visite aux enfants de l'école maternelle du Centre. Après la distribution du contenu de sa hotte, il a partagé un goûter bien mérité en compagnie des enfants et des enseignantes.



Rythmes scolaires

Une enquête a été effectuée auprès des familles dont les enfants sont scolarisés sur la commune. Sur les 313 courriers envoyés, 179 réponses sont parvenues en mairie, ce qui représente un taux de réponse de 57,18 %.

Le dépouillement de ces 179 réponses a donné le résultat suivant :

- 41 voix pour le maintien des rythmes actuels sur 9 demi-journées, soit 22,90 %,
- 126 voix pour un retour à 8 demi-journées sur 4 jours d'école, soit 70,40 %,
- 12 voix nulles, soit 6,70 %.

Les 4 conseils d'école de la Commune se sont prononcés ; les résultats sont les suivants :

	Votes pour le maintien des rythmes actuels sur 9 demi-journées	Votes pour le retour à 8 demi-journées sur 4 jours d'école	Abstentions
École maternelle du Centre	2	6	2 (les élus présents)
École maternelle Jean MACÉ	0	11	2 (les élus présents)
École élémentaire du Martinet	7	3	2 (les élus présents)
École élémentaire du Centre	7	7	2 (les élus présents)
TOTAUX	16	27	8

Courant décembre, deux réunions ont eu lieu en mairie afin de définir les modalités du passage à 4 jours d'école par semaine (horaires d'école, ouverture de la Ruche ...) :

- une réunion avec les parents d'élèves élus,
- une réunion avec le personnel enseignant et les ATSEM.

Le 29 janvier, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité pour le retour à la semaine de 4 jours. En dernier ressort, c'est le Directeur d'Académie qui doit prendre la décision finale.



Stand de la Ruche et des écoles pour le Téléthon



Le 08 décembre, à l'occasion du Téléthon, la Ruche a tenu un stand avec les écoles sur le marché local du jeudi soir (parvis de la mairie).

Une vente de crêpes et de boissons chaudes était proposée ainsi que des objets préparés et fabriqués par les enfants de la Ruche.

Il y avait donc des couronnes de Noël, des boules et des flocons.

Toute une panoplie d'objets tels que stylos, crayons, jouets et décorations étaient aussi en vente (articles de l'école). Entre les quatre écoles et la Ruche, il a été récolté 1 100,80 €.

Joyeux anniversaire !

À la fin de chaque mois, nous fêtons, en chansons et autour d'une bon gâteau, les anniversaires des enfants concernés en restauration scolaire. Les enfants choisissent ensuite un petit cadeau dans la boîte à surprises (feutres magiques, yoyos, balles rebondissantes, petits porte-monnaies, bagues...).



Les repas à thème

Une fois par mois, nous choisissons le repas en fonction d'un thème : monstrueux, montagnard, américain, de Noël, souvenirs de vacances, poisson d'avril, sportif... Le thème définit le menu choisi : soupe de potiron, tartiflette, hamburger...

Les salles sont décorées pour plonger les enfants dans l'imaginaire. Ils peuvent se déguiser comme le montre la photo ci-contre.



15 ans, ça se fête !

Pour les 15 ans de la Ruche, une soirée spéciale a été organisée le 23 juin dans la salle de la MIEL décorée pour l'occasion.

Les enfants ont modifié les paroles d'une chanson de Justin Timberlake pour l'adapter à la Ruche ; ces paroles ont été distribuées au public pour que chacun puisse participer. L'atelier danse a donné une représentation avec deux belles chorégraphies. S'en est suivi un pot de l'amitié offert aux parents présents.

Un panneau rigolo ! Les photos étaient développées sur place.



Le mini-séjour "L'île aux millions d'yeux"



Du 11 au 13 juillet, 30 "aventuriers" de 7 à 14 ans ont passé deux nuits et trois jours sur les terres du Malsaucy. Les épreuves étaient rudes : voile, kayak, VTT, randonnée, course d'orientation et, pour le dernier jour, parcours à l'Acropark du Ballon d'Alsace. Les équipes Puma (les jaunes), Komodo (les rouges) et Shark (les bleus) se sont affrontées. Les bleus ont remporté le totem. Le soir, les équipes se sont retrouvées autour d'un barbecue bien mérité.



On dort à la Ruche !

En février et en août, une dizaine d'enfants a passé une nuit dans la salle des Aînés de la MIEL. Les repas du soir, préparés par les campeurs, ont été choisis en fonction de la saison : raclette party en février, barbecue en août. Une veillée nocturne a clôturé chaque soirée.



Princes, princesses, dragons et châteaux forts

Pendant les vacances d'automne, les enfants ont construit un château fort géant en carton. Aucun détail n'a été oublié : les blasons, les donjons, les créneaux, le pont-levis, les archères et les douves. Ils ont également visité le château du Haut-Koenigsbourg et la Volerie des aigles en Alsace.



Visite du Vaisseau

Le 29 août, les enfants ont visité le Vaisseau à Strasbourg. Cet établissement permet de promouvoir les sciences, la culture scientifique et les techniques d'une manière ludique et interactive. Les enfants ont pu en apprendre davantage sur le corps humain, les animaux, l'eau, la construction, la logique ou encore la vie du jardin.



Théâtre de marionnettes



Ainsi font, font, font, les petites marionnettes du théâtre de la Pépinière qui nous a présenté le spectacle *Même pas peur* sous les yeux admiratifs des enfants.

Les ados : enfin une salle !

Auparavant, les mercredis après-midi avec les ados se déroulaient coté Ruche, avec les plus petits. Désormais, les adolescents sont accueillis dans la salle des Aînés. Une dizaine de jeux de société a été achetée, ainsi que deux meubles de rangement.



La Ruche fait son show !

Le spectacle concernant les ateliers thématiques du soir a été présenté à la MIEL, avant les vacances de décembre. Les ateliers danse et Zumba ont proposé leurs chorégraphies. L'atelier photo/vidéo nous a diffusé un court métrage humoristique de sa réalisation. Dans la salle, les autres ateliers étaient mis en valeur par le biais d'une exposition : quilling et arts créatifs. Les parents ont félicité leurs enfants pour le travail réalisé, autour du pot de l'amitié offert par la Ruche.

Les sorties

L'ensemble de ces sorties a été encadré par Nadia MOUADJI, responsable du pôle Parentalité et a bénéficié d'un soutien financier de la CAF du Territoire de Belfort, ainsi que d'un co-financement CVUG (Contrat de Ville Unique et Global) en lien avec les services de l'État (Préfecture du Territoire de Belfort), et du Programme de Réussite Éducative, volet parentalité, via le CCAS de la Commune d'Offemont.

Le 22 juillet à Nigloland

43 enfants de tous âges ont profité d'un cadre naturel exceptionnel pour vivre de merveilleuses découvertes et autres aventures. Ils ont profité de 39 attractions ainsi que d'un spectacle grandiose du cirque Achille Zavatta venu célébrer le 30^e anniversaire du parc. Acrobates, saltimbanques, clowns, jongleurs, une troupe d'artistes incroyables ont impressionné petits et grands. Avec ces 4 villages thématiques, émerveillement, émotions, ou encore frissons étaient au rendez-vous. Les participants sont repartis du parc avec de beaux souvenirs plein la tête après avoir connu pléthore de sensations fortes et d'émotions en tous genres. Le choix des attractions, les aménagements, l'ambiance paisible et joyeuse ont contribué à faire de cette journée à Nigloland un instant magique, unique, en famille et entre amis.



Le 30 septembre à Dino-Zoo et au Gouffre de Poudrey



Ce magnifique dépaysement dans un parc boisé avec des essences végétales qui existaient en ces époques reculées, a permis la découverte des dinosaures, fantastiques créatures, qui ont régné sur la planète durant plus de 160 millions d'années. La préhistoire humaine n'a pas été oubliée à travers un étonnant parcours qui lui fut consacré grâce à la présentation des scènes de vie de l'évolution du monde.

Avec le Gouffre de Poudrey, c'est tout un monde de l'imaginaire qui s'est offert à nos adhérents : grotte, magie du lieu allée aux lois implacables de la nature. Habilement mis en scène par un spectacle son et lumière autour de la légende de la Vouivre, le Gouffre de Poudrey, véritable cathédrale enfouie, a émerveillé petits et grands.

Le 02 décembre en Alsace

Cette sortie a débuté par la découverte de la célèbre chocolaterie Daniel STOFFEL de Ribeauvillé, magnifique vitrine du savoir-faire alsacien dans l'univers du chocolat. Lors de cette escapade, nous avons assisté à la projection d'un film sur les origines du cacao, visité un petit musée du cacao et les ateliers des chocolatiers, puis effectué une dégustation.

Tout un florilège de gourmandises et une incomparable collection de chocolats artisanaux et de confiseries maison ont été présentés et ont provoqué le ravissement de tous.

Cette journée gourmande s'est poursuivie par la découverte de la féerie de Noël dans une ambiance chaleureuse, scintillante et illuminée, au cours de la promenade au cœur des cinq marchés de Noël de Colmar. Sapins décorés, lumières, biscuits à la cannelle et aux épices... ont passionné les participants qui se sont émerveillés en découvrant les somptueux chalets de Noël.

Été gourmand



Plus de 80 enfants et préadolescents se sont retrouvés durant tout l'été pour des animations diverses et variées. Plusieurs barbecues ont été organisés, moments d'échanges et de convivialité autour desquels petits et grands se sont régalés. Un grand barbecue inter-structure a été co-organisé avec le Karaté club de Bethoncourt dans le but de favoriser la rencontre entre les enfants. La dernière journée a clôturé un vaste programme culinaire et gustatif. Nos petits chefs en herbe ont épluché, découpé, cuisiné et dégusté les plats réalisés.

Rentrée musicale



Depuis fin janvier 2017, les enfants de la CLÉ d'Offemont, en partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental Henri DUTILLEUX, antenne de Valdoie, se sont initiés à la trompette, aux percussions et au saxophone.

Ce projet musical, initié par le Conservatoire de musique, Grand Belfort, la municipalité d'Offemont et porté par la CLÉ d'Offemont, a vu le jour dans un esprit d'ouverture à une culture musicale riche et multiple, participant de ce fait à l'épanouissement des enfants, et s'inspirant de l'aventure Simon BOLIVAR développée au Venezuela en 1975.

L'initiation à la musique et l'apprentissage des instruments se font via des séances collectives, fondées sur l'écoute, la sensibilisation et la mise en pratique immédiate.

À raison d'une séance hebdomadaire d'une heure, les jeunes musiciens découvrent la pratique de leur instrument dans des conditions optimales : salles aux normes acoustiques, aménagées pour s'écouter et écouter des œuvres musicales. Grâce au soutien des services de l'État, via la Préfecture du Territoire de Belfort, chaque enfant poursuit et parfait son apprentissage à la maison avec un instrument de musique prêté, dont il est seul maître et responsable durant toute l'année.

Au mois de juin 2017, les jeunes élèves se sont produits en public pour la première fois, et ont assisté aux prestations des autres élèves du Conservatoire. Ce dernier a décidé d'élargir l'offre musicale aux enfants Offemontois par la création d'une classe clarinette à la rentrée. Ce jeudi 28 octobre, Isabelle LOPIN, professeur de clarinette au Conservatoire de Valdoie, est venue présenter ce bel instrument à vent aux enfants âgés de 7 à 11 ans. De la famille des bois, il est caractérisé par un son doux, chaleureux et rond. On le retrouve dans de nombreux styles musicaux dont le jazz, mais notamment en musique classique. Lina, Amar, Jannat et Nahil auront la chance de débiter prochainement leur nouvel apprentissage sous les encouragements de leur encadrante Réjane BEGHIN, également clarinettiste, qui pourra leur prodiguer ses conseils. Des auditions auront lieu au cours de l'année 2017-2018. Se renseigner au centre social la CLÉ d'Offemont.

Déjeuner-croisière au Saut du Doubs

Le 29 septembre, nos Aînés ont pu visiter le musée de l'horlogerie à Morteau par une belle journée ensoleillée. Ils ont été fascinés par le savoir-faire ancestral du pays franc-comtois : merveilleuses pendules comtoises, montres gousset, machines de fabrication datant du 18^e siècle à nos jours. Après avoir remonté le temps, les voilà partis pour Villers-le-Lac où les attendait un bateau et son équipage. Une fois à bord, un apéritif leur a été offert. La croisière sur le Doubs les a emmenés à la découverte des magnifiques paysages du Vallon du Glanois. S'en est suivi le déjeuner, accompagné de mélodies à l'orgue de barbarie animé par une charmante hôtesse. Arrivés au Saut du Doubs, nos Aînés ont profité d'une escale pour flâner à leur guise à travers sentiers et belvédères ombragés. Ils se sont ensuite rendus au Tuyé de Papy Gaby, à Gilley, où une animatrice leur a expliqué la méthode de séchage et de fumage des salaisons et charcuteries.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Aînés.

Repas intergénérationnel

Nos Aînés et nos petits écoliers se sont donné rendez-vous le 07 décembre pour clôturer, autour d'un repas animé et festif, le premier trimestre de l'année scolaire 2017/2018. Les animateurs et les élus ont servi près de 145 repas ce jour-là, dans une ambiance récréative pour la plus grande joie de tous.



Distribution des colis de Noël

270 colis de Noël ont été distribués à nos Aînés de 70 ans et plus pendant la première quinzaine de décembre. Entre le colis traditionnel, le bon de parfumerie, le bon de librairie et les chocolats fins, chacun a pu choisir son cadeau préféré.



Sortie à Kirrwiller



Le 21 décembre, la dernière sortie de l'année de nos Aînés a été placée sous le thème de "Miss et Mystère" au cabaret Royal Palace de Kirrwiller, en Alsace.

Après le repas de fête servi au restaurant du cabaret, les 50 participants ont été bluffés par un show fantastique de magie et d'illusions animé par Christian FARLA, élu meilleur magicien du monde en 2017. Sans oublier plusieurs démonstrations de culturisme, d'équilibrisme, de danse et la très adroite manipulation d'un avion radio-commandé.

Nos Aînés, de retour à Offemont en fin d'après-midi, ont apprécié cet avant-goût magique des fêtes de Noël avec des paillettes et des strass plein les yeux ...



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Aînés.

Bons alimentaires

Le CCAS accompagne aussi les familles en difficulté en attribuant des bons alimentaires. Au cours de l'année 2017, 19 familles ont bénéficié des aides aux personnes. 38 bons ont été distribués pour un montant total de 2 345 €. En cas de difficulté passagère, pensez à vous rapprocher de Nicole MUESSER ou de Zohra KADDOUR, élues au CCAS.

Repas annuel des Aînés

Au milieu d'un décor de "Noël givré", 150 de nos Aînés ont répondu "présent" au très attendu repas annuel le 04 novembre. Les petites mains expertes du club du jeudi avaient réalisé, tout au long de l'année, les décorations de fête qui furent très admirées. Dans une ambiance festive et chaleureuse, ce moment de partage a ravi tous les convives. La musique, la danse, la magie étaient au rendez-vous de cette journée pour faire oublier à tous les maux et les soucis du quotidien.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Aînés.

Cérémonie du souvenir à la mémoire des fusillés d'Offemont le 24 septembre 2017



L'histoire d'un drame.

L'histoire

Août-septembre 1944 : l'avance de la première armée française marque le pas dans la région de Franche-Comté ; apparaît alors une stabilisation du front aux limites du Territoire de Belfort. Les allemands, après avoir évacué en hâte, reviennent plus nombreux, s'accrochent au terrain et s'attaquent féroce­ment à tout ce qui leur résiste.

Les faits

Le 26 septembre 1944, vingt jeunes combattants de Lure, Roye, Courchaton, Armenans et Vy-lès-Lure, arrêtés par l'occupant comme résistants du Maquis de Chérimont et incarcérés à la caserne Friedrichs à Belfort, furent fusillés. Le drame eut lieu à la lisière du bois du Bromont à Offemont.

Le charnier

Le charnier fut fortuitement découvert en avril 1945 au lieu-dit "le Pertus", par le propriétaire Monsieur MARCHAL.



Moments officiels



En regardant de plus près dans un tumulus creusé par une bête sauvage, il découvrit un début de crâne humain. Monsieur MARCHAL ayant prévenu les autorités le 05 avril, 20 cadavres de civils vêtus de costumes de travail furent exhumés de cette fosse.

L'identification

Elle fut rapide et principalement due au fait que le 22 septembre 1944, entraînés à Friederichs, vingt jeunes gens faits prisonniers dans le maquis de Chérimont. Ils en ressortirent le 26 du même mois avec la mention "Abgeholt"

(ramassé). La cérémonie de la levée des corps a eu lieu le 09 avril 1945 en présence notamment de Lucien LAUMET, Préfet du Territoire de Belfort.

Le culte du souvenir

Ce bout de terre de France, à jamais sacré, devait recevoir une stèle. Le dimanche 29 septembre 1946 à 15 h, a été inauguré un monument à la mémoire des vingt français du Maquis de Chérimont, fusillés à Offemont le 26 septembre 1944. Toutes les autorités civiles, militaires et religieuses du département y assistèrent, ainsi que les familles des victimes, les groupements patriotiques et les groupements de résistance.

Depuis, tous les ans, le dernier dimanche de septembre, a lieu une cérémonie du souvenir.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Cérémonie du 11 novembre



Moment de recueillement ce 11 novembre 2017. 99 ans ont passé, mais la mémoire de ces hommes tombés au combat pour la France reste intacte.

Nous remercions chaleureusement les anciens combattants, les porte-drapeaux, Michel SCHROLL, maître de cérémonie, ainsi que toutes les personnes présentes.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Cérémonie de la Libération

En ce 18 novembre, un hommage a été rendu au Docteur PIERRE par le dépôt d'une gerbe. Puis, au pied du Pont (situé à proximité de la caserne des pompiers), une gerbe de fleurs fut également déposée par les anciens combattants, Maëlle, Maire Junior et Pierre CARLES, Maire d'Offemont à la mémoire des commandos d'Afrique.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Artisanat

Le 12 décembre dernier, les représentants de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale de Franche-Comté et les élus locaux ont récompensé l'excellence artisanale à la salle des fêtes de Belfort. La grande famille de l'Artisanat était au complet pour saluer un savant cocktail de compétences, de savoir-faire et de passions.

Cette fois encore, la cérémonie a réuni l'ensemble des "générations" de l'Artisanat :

- les jeunes qui achèvent leur apprentissage,
- les professionnels qui optimisent leurs compétences par la formation continue,
- les chefs d'entreprises qui reçoivent une distinction reconnaissant leurs qualités de maître d'apprentissage,
- les artisans retraités qui tout au long de leur carrière ont fait vivre et honoré l'Artisanat départemental.

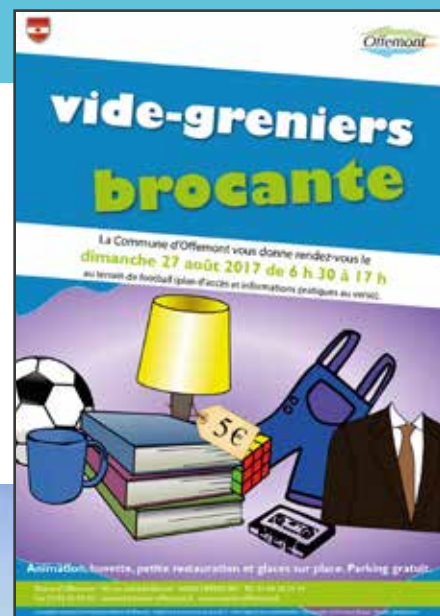
À cette occasion, la médaille "Chambre de Métiers" a été remise à Francis DEMENUS, Offemontois, en remerciement pour ses années de travail en tant qu'artisan chauffeur de taxi.



CMA 90

Vide-greniers communal

Que de choses insolites sur les stands du vide-greniers qui a réuni le 27 août une cinquantaine d'exposants sur le terrain de football stabilisé de la MIEL ! Une foule nombreuse à la recherche de la perle rare s'est proménée tout au long de cette belle journée.



Parcours à la découverte du patrimoine d'Offemont

Pour les Journées Européennes du Patrimoine qui se sont déroulées les 16 et 17 septembre, la Commune a proposé un parcours permettant de découvrir la richesse du patrimoine offemontois. Tout au long du trajet, il est possible par exemple d'admirer la Marianne inaugurée en 2016, présente dans la salle du Conseil de la mairie. Vous pouvez également découvrir l'histoire et les secrets de l'église Saint-Augustin, vous rendre sur les différents lieux de mémoire de la commune, ou encore connaître les nombreuses vertus du Ginkgo biloba, situé dans le bas du parking de la mairie.



Retrouvez les documents téléchargeables sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Découvrir Offemont.



Forum des activités sportives et culturelles

Le 06 septembre s'est tenu le Forum des activités sportives et culturelles à la MIEL. Une trentaine de stands accueillait une foule de visiteurs venus prendre des informations et/ou s'inscrire à une activité. De nombreuses animations ont égayé cet événement : tir sur des cibles électroniques avec le club de Tir de la Miotte, atelier modelage pour les enfants animé par Jean-Marc MÜLLER, ateliers sportifs animés par la CLÉ, démonstrations de danse par l'association ANG'DANCE. Retour en images sur cette journée dédiée aux loisirs.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.



Soirée halloween

Le quatuor a encore frappé : Anne-Marie, Cindy, Candy et Jennifer ont organisé la soirée Halloween annuelle à la salle polyvalente d'Offemont le 31 octobre dernier.

Ce fut une grande réussite, beaucoup de monde ayant répondu présent. Au milieu de fantômes, sorcières, citrouilles, squelettes, ... les enfants étaient les rois et reines des festivités.

Restauration rapide, sandwiches, merguez, niçois, frites et crêpes ont fait le bonheur des petits et des grands. Comme chaque année, nous avons pu assister au défilé des enfants déguisés. M. le Maire Pierre CARLES et Michelle ROUSSELET, Adjointe à la Communication ont participé à cet événement.

Grand merci aux organisatrices.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Exposition artistique

Les 23 et 24 septembre, une cinquantaine d'artistes exposait près de 250 œuvres (peintures, sculptures et photographies) à la MIEL. Ces réalisations représentent le fruit d'une année de travail au sein des ateliers de Jean-Marc MÜLLER, de Vincent PLION et du club Phot'Offemont. Les œuvres présentées ont enchanté les nombreux visiteurs. Le club de photographie avait choisi pour thème "le ciel et le bois" ; il présentait également de très beaux clichés pris à l'occasion des concerts de l'ensemble musical Best'Off au profit de l'association "Les Nez rouges".



De haut en bas :
MM. BIEHLER,
PLION et MÜLLER.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Sortie du Maire

Soleil, sourires, bonne humeur, une ambiance fort chaleureuse pour cette balade en forêt à l'occasion de la sortie du Maire le 15 octobre. Le verre de l'amitié a été servi aux participants à l'arrivée. Nous vous invitons à venir nous rejoindre l'an prochain pour un moment sportif en toute convivialité.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.



au Logis
des Ours

HOTEL ***

Hôtel *** Restaurant

Ouvert tous les jours sauf dimanche soir
Service de 12 h à 14 h et de 19 h à 21 h 30

— RESTAURANT TRADITIONNEL — SERVICE TRAITEUR —

53 rue Aristide Briand - 90300 OFFEMONT - Tél. 03 84 21 39 28 ou 03 84 28 08 07
aulogisdesours@orange.fr - www.aulogisdesours.fr

Concert de la chorale Jean Jaurès et du chœur d'hommes Chorège

La chorale Jean Jaurès est membre du club du même nom qui se réunit à la Maison de Quartier Jean Jaurès, rue de Strasbourg à Belfort. Les répétitions ont lieu tous les mercredis de 14 h à 16 h.

La chorale se compose d'un chef de chœur, Andrée HONORÉ, d'une trentaine de dames ainsi que de quelques messieurs (nous sommes toujours à la recherche de voix masculines) accompagnés de leur pianiste, Janine BADER.

Notre répertoire se compose de chansons populaires françaises interprétées à une voix.

Nous nous produisons une dizaine de fois par an dans des Établissements d'Hébergement pour les Personnes Âgées Dépendantes, pour des actions caritatives, sans oublier la représentation que nous donnons avec le chœur d'hommes Chorège avec qui nous avons des liens d'amitié depuis une décennie. Le 09 novembre, le public est venu nombreux pour apprécier nos deux ensembles, chacun dans leur style. Il fut de surcroît généreux avec 375 € de dons pour le CCAS, que nous remercions pour la mise à disposition de la salle MIEL.

Pour tout renseignement contactez-moi au 03 84 26 02 36.

Andrée HONORÉ



Le chœur d'hommes Chorège est un groupe de 35 chanteurs amateurs uniquement masculins, créé il y a 14 ans et qui est une des sections de l'Association Val D'Oye. Trois chefs de chœur le dirigent selon les chants interprétés : Charles CECCATO, Paul COLIN et Christian HERZOG qui est également arrangeur.

Le répertoire d'une centaine de chansons mêle la variété, les chants populaires traditionnels (en basque, en italien, en espagnol, en russe), les chants engagés et les chants joyeux, entraînants, humoristiques. Cet ensemble se produit une quinzaine de fois par an lors de concerts donnés au profit d'associations à but caritatif ou humanitaire ainsi que dans les maisons de retraite.

Il participe à des festivals régionaux avec des chorales amies.

Gérard LAXALT

C'est une longue amitié qui lie la chorale Jean Jaurès et le chœur d'hommes Chorège. Certains chanteurs sont d'ailleurs inscrits dans les deux chorales. Certaines épouses de choristes de Chorège sont dans la formation Jean Jaurès. Ces deux chorales se sont produites une dizaine de fois à Offemont.

N'hésitez pas à me contacter au 06 08 24 99 39 pour un partenariat éventuel.

Didier POINTEAU



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.



Concert de BMandolines et de Chalon Estudiantina

Deux ensembles à plectres, composés de mandolines, mandoles, guitares, d'une contrebasse et d'une guitare basse, se sont retrouvés à la MIEL d'Offemont pour proposer un concert unique et exceptionnel le 18 novembre.

BMandolines (composé du Médiateur et de l'ensemble de Mandolines et Guitares de Mulhouse) et Chalon Estudiantina, de Chalon-sur-Saône, se sont rassemblés avec l'envie de faire découvrir ces instruments souvent méconnus, à travers un panel de musiques éclectiques.

30 musiciens amateurs étaient réunis sur scène, pour le plus grand plaisir des spectateurs, le temps d'un concert d'instruments à cordes pincées.

À l'image d'un orchestre symphonique aux sonorités propres et atypiques, les musiciens ont joué à l'unisson de ces instruments à plectres parfois oubliés. Le plectre (dit aussi médiateur) est cette petite lamelle qu'utilise le mandoliniste pour pincer les cordes de son instrument.

Les musiciens, dirigés par Mervan DJANE de Chalon Estudiantina et par Lionel EGREMY de BMandolines, ont interprété des musiques tout autant classiques que traditionnelles, mais également des créations contemporaines et quelques notes de jazz. Cette soirée découverte, ouverte à tous, a été pleinement appréciée.

Tous les musiciens remercient la municipalité qui a contribué à la réussite de cet événement.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Fête du Goût

Jour 1 : le Forum Nutrition Santé



Le 24 novembre dernier, près de 330 enfants scolarisés dans nos écoles (de la grande section de maternelle au CM2) ont participé au Forum Nutrition Santé organisé par la Commune. L'occasion pour eux de découvrir des animations pédagogiques et ludiques autour de l'alimentation, du bien-être et de la santé de manière générale. Nous avons eu la chance de pouvoir leur offrir un contenu de qualité grâce aux interventions de nos partenaires :

- Thomas MEHAUCHE du Pavillon des sciences a proposé un faux self avec une facture comptabilisant le nombre de calories ;
- Jean-Marie KUBES et Jean-Albert STOESSEL du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Territoire de Belfort ont enseigné les gestes qui sauvent ;
- Isabelle MOUGEL, diététicienne a tenu un stand sur les légumineuses ;
- Saïd SEREHANE et Nordine CHAHIBI de la CLÉ ont animé un parcours sportif ;
- Edwige ANTOINE de MANDALA'S & MASS avait prévu le coloriage collectif d'un Mandal'eau géant ;
- Yvette VAUFREY a parlé des besoins fondamentaux et des aromates au travers d'un kamishibai (littéralement "pièce de théâtre sur papier") ;
- Patrick LAFONT, dentiste-conseil de la CPAM accompagné de Pascale THEVENOT a parlé du brossage des dents à l'aide d'une mâchoire et d'une brosse à dents géantes ;
- Julien DOMANSKI et Nicolas GAY de Music Park ont animé un atelier d'expression corporelle et musicale.



En cadeau cette année, les enfants sont repartis avec un diplôme d'apprenti-pompier, une pomme, un sachet contenant du thym, un mandala à colorier et de la documentation.





Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Jour 2 : les cours de cuisine

Le 25 novembre, Cathy BERNARDARA a présenté à une cinquantaine de personnes deux recettes de gâteaux montés : le "Plaisir aux fruits rouges" et le "Trois chocolats". Retrouvez ces recettes en ligne sur notre site internet www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Jour 3 : le salon SaléSucré

Cette année le thème du salon SaléSucré était "tout en couleurs", et de la couleur il y en avait, partout sur les tables, dans les boissons ou les plats proposés. Ce fut un festival de goûts et parfums divers qui a fait la joie des visiteurs venus grappiller quelques idées de nouvelles recettes.



Retrouvez plus de photos et les recettes de cuisine sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Animation

Une nouveauté cette année : un tirage au sort permettant de remporter un lot a été effectué en fin de journée. Karine DIDIERJEAN fut l'heureuse gagnante d'un livre de cuisine.



BOULANGERIE - PÂTISSERIE C&D CHASSARD

10 bis rue Aristide Briand
90300 OFFEMONT
Tél. 03.84.26.29.41

Ouvert tous les jours de 6 h 30 à 19 h

Saint-Nicolas

Décidément, les enfants n'ont plus peur de rien ! Saint-Nicolas passe encore, mais ils ne sont même plus effrayés par le Père Fouettard. Ils ont d'ailleurs dégusté en sa compagnie les délicieux Jean Bonhomme et autres friandises lors du goûter organisé à la MIEL le 02 décembre.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

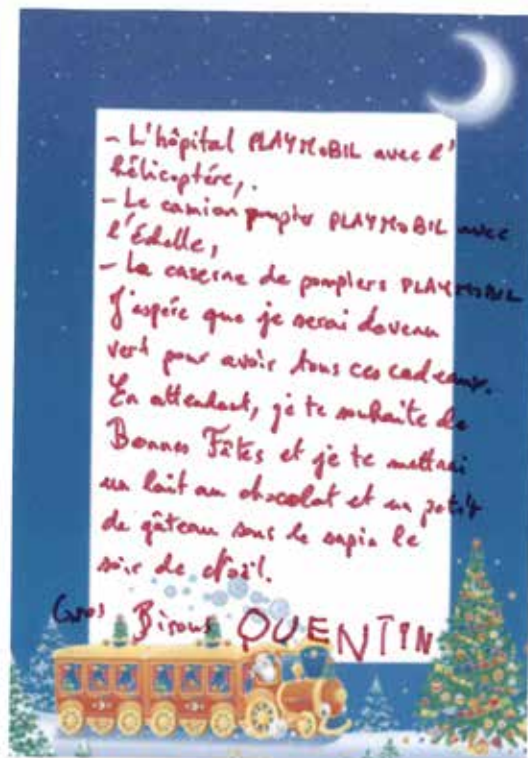
Marché de Noël

Guirlandes, lumières, musiques, la magie de Noël avec ses chalets remplis de gourmandises a encore opéré les 08, 09, 10 et 15, 16, 17 décembre. Les yeux des enfants venus rencontrer le père Noël brillèrent d'émerveillement et les parents étaient tout sourire lors de ces deux week-ends de l'Avent.



Animation

Lors de sa venue au marché de Noël, Quentin en a profité pour remettre en mains propres sa lettre au père Noël.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Concert de Noël



Le 16 décembre, le concert de Noël a réuni deux chorales en l'église d'Offemont spécialement décorée pour la circonstance : l'ensemble vocal BERGAMASQUE dirigé par Jean-Luc GAINET et la chorale 1.2.3. Soleil dirigée par Raphaël HABERSETZER.

Les chants tirés du folklore bergamasque ont séduit et tout particulièrement touché des personnes ayant des origines italiennes. Un public fidèle et conquis a découvert avec bonheur les chants du nouveau répertoire de la chorale 1.2.3. Soleil toujours harmonisés avec talent par Raphaël HABERSETZER : *Nos Vies parallèles* de F. PAGNY et ANGGUN, *Non, Non, rien n'a changé* de J. NÉRO.

Les chants de Noël ont été agrémentés cette année par des photos projetées dans le chœur de l'église. Un beau concert qui nous a plongés dans l'ambiance de Noël !



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Vœux du Maire



Le 05 janvier à la MIEL, de nombreux Offemontois ont répondu à l'invitation de Pierre CARLES et de son Conseil Municipal. Après un hommage à Simone VEIL, femme de conviction, dont une rue de la Commune porte le nom depuis 2014, le Maire a dressé un bilan des réalisations de 2017. Puis il a évoqué les projets de 2018 : démarrage des travaux de l'ancienne école maternelle du Martinet, création d'un local pour la pétanque, réfection de la rue du Chêne et du parking rue Lully, création de garages au quartier des Casernes, aménagement d'une voie verte en direction de Denney ...

La cérémonie s'est poursuivie par la remise des prix du fleurissement, puis par la dégustation de la traditionnelle galette.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.



Après-midi festif avec Dany MOUREAUX

Cet après-midi tant attendu a permis aux amoureux de l'accordéon de se retrouver autour de Dany MOUREAUX le 07 janvier à la MIEL. Pendant 5 heures, sans interruption, Dany a fait danser les 140 participants au son de mélodies aux rythmes variés. Il y en avait pour tous les goûts.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

JLR Diffusion

jlrdiffusion90@gmail.com

16 rue Aristide Briand - 90300 OFFEMONT

Tél. 03 84 26 80 04 - Fax 03 84 26 89 55

**Réparation et installation de volets roulants
Grilles et rideaux métalliques - Portes de garage - Portails
Stores - Gardes-corps - Vitrierie - Miroiterie
Menuiserie PVC - ALU**

Clôture du terrain de foot d'honneur



Après de nombreuses incivilités constatées ces dernières années au Club House sur le terrain en herbe de la rue des Eygras, la décision de clôturer le complexe sportif a été prise. Suite à la visite de contrôle réalisée par la Ligue de football en juin, cette dernière ayant émis un avis positif, les travaux ont été effectués durant l'été avant le démarrage de la nouvelle saison. Le coût de ces travaux s'est élevé à 17 445 €. La Fédération Française de Football a octroyé une subvention de 5 000 €.



Remplacement des poteaux de but

Nos services techniques ont constaté, lors de la vérification annuelle, que les buts du terrain de football stabilisé de la rue des Eygras étaient devenus dangereux pour les utilisateurs. La décision de les remplacer a été prise. Coût de l'opération : 1 140 €.



Guide des activités offemontoises



Une nouvelle édition du *Guide des activités offemontoises* est parue fin août. Distribué à l'ensemble des Offemontois, ce guide est aussi disponible à l'accueil de la Mairie. Cet annuaire des associations de notre Commune vous permet de retrouver toutes les informations pratiques. Il est également en ligne sur notre site internet, rubrique Animation et Communication.

Les Amis d'Offemont

Un nouveau club "les Amis d'Offemont" vient d'être créé et se réunit les lundis de 14 h à 18 h à la MIEL. Il est ouvert à tous ceux qui souhaitent participer à des jeux de cartes, de Scrabble, de Triominos... dans une ambiance chaleureuse.

Pour ceux qui n'apprécient pas les jeux, ce club vous permettra aussi de rencontrer des personnes dynamiques pour échanger, parler, sortir de votre solitude autour d'un café, d'un thé, de biscuits.

N'hésitez pas, venez nous rejoindre et découvrir ce club où il est agréable de passer un après-midi de détente et de bonne humeur. Contact : Christiane MARCHAL au 03 84 29 04 04 ou au 06 15 78 80 85.

Alain QUITTET, champion du Monde !



Alain QUITTET est membre du club de tir sportif de La Miotte situé sur notre commune. Suite à ses bons résultats en 2017, il a intégré l'équipe de France para-tir et a participé à deux compétitions internationales : le grand prix de Hanovre en Allemagne et la coupe du Monde à Osijek en Croatie, où il a gagné une médaille d'argent en 50 mètres couché.

Il est également champion de France dans les deux disciplines au 50 mètres (couché et 3 x 40).

Prochaine étape : il vise le titre de champion du monde et rêve de participer aux jeux olympiques. Nous lui souhaitons vivement d'atteindre ses objectifs !

Cub de tir La Miotte

Quoi de neuf au club de baby-foot ?



EURL TAXI SIMOES

5 voitures à votre service pour toutes distances.

7 jours sur 7 (sur réservation).

Transport médicalisé.



TAXI

06 67 22 97 09

OU 06 87 69 33 45

taxi.simoes@free.fr

11 bis rue de l'étang - 90300 OFFEMONT

Le club a participé pour la deuxième fois à la Coupe de France à Saint-Herblain (44) les 02 et 03 décembre. Cette compétition permettait à 46 équipes de s'affronter. L'équipe offemontoise a fini en milieu de tableau de la catégorie C.

Par ailleurs, le club a l'honneur de recevoir Adel YOUSFI, joueur de l'équipe de France, pour ses entraînements. Habitant Mulhouse, il se rendait jusqu'à présent à Strasbourg, mais le club d'Offemont étant plus proche de chez lui, il a choisi notre commune pour son entraînement du lundi. Étant donné son niveau, il ne peut que tirer le club vers le haut.

Pour information, cette discipline compte 800 licenciés en France. Si vous avez envie de vous y essayer : contactez Romain MEYER au 06 30 93 96 61 ou à romain_meyer@laposte.net.

Championnat de boxe



Le 25 novembre, la Team BRAULT du Ring Olympique Valdoyen a organisé les finales régionales de boxe amateur au gymnase d'Offemont. Pas moins de 6 finales étaient programmées, qualificatives pour le Championnat de France. 3 assauts de boxe éducative avec des boxeurs du Ring Olympique Valdoyen et un combat junior féminin en amateur ont ouvert la soirée.



Les boxeurs du Ring Olympique Valdoyen participant au gala en boxe éducative étaient : Nadim BOUDJADJA, Rachid et Mohammed Ali EL HARFI, Nicolas BRAULT et Jawed BELHIS entourés, en partant de la gauche sur la photo ci-contre, du préparateur physique Ouahem BOUDJADJA, Wahid HAMBALI, vice-champion d'Europe de boxe anglaise amateur et membre de l'équipe de France, André BRAULT, prévôt fédéral du ROV et Gérard CHABERT, Président du Comité Régional de Franche-Comté.

Ce gala était important pour les participants amateurs puisque les vainqueurs ont décroché leur ticket pour le Championnat de France.

Ce fut une très belle soirée pour ce premier gala de la saison. Le prochain se déroulera le 31 mars au Gymnase du Monceau à Valdoie.

Pour la deuxième année consécutive, le Ring Olympique Valdoyen aura le privilège d'accueillir l'entraîneur officiel franco-cubain de l'Équipe de France, Luis Mariano GONZALEZ, les 09, 10 et 11 février prochain pour des séances privées. Pour rappel, il est à l'origine des médaillés olympiques de Rio.



Retrouvez des vidéos de ce championnat sur le site des Infos du sport :

<http://www.lesinfosdusport.com/info-boxe-le-gala-de-boxe-de-valdoie-en-video,33008.html>

Nicolas DION, un Offemontois champion de France de boxe



Nicolas DION est originaire de Nouvelle Calédonie où il a commencé la boxe à l'âge de 8 ans et a pratiqué ce sport jusqu'à ses 18 ans. Il a interrompu ensuite sa carrière sportive pendant une dizaine d'années. C'est donc à l'âge de 28 ans qu'il décide de s'adonner à nouveau à sa passion et ce dans la catégorie - 76 kg. Il a été deux fois champion de France en 2015 et 2016 en boxe professionnelle. Depuis mi-2017, il a dû arrêter cette discipline suite à des blessures et des combats annulés. Il envisage maintenant d'ouvrir une section boxe anglaise à Belfort et d'en devenir l'entraîneur.

Octobre rose à la Zumba

Depuis la rentrée de septembre, la section ZUMBA a été reprise par l'Association Gymnastique Volontaire Belfortaine sous la houlette de Sarah. Cette dernière organise régulièrement des cours à thème. En octobre, le rose était de mise pour rappeler aux femmes présentes que le dépistage du cancer du sein est une priorité.



Employés saisonniers



Audrey



Alexia



Nadia



Lucie



Manon



Abdelhamid



Yacine



Mathieu



Dana

Sans oublier
Mélanie, Zina et
Alexandre ...

Cette année, la Commune a pu accueillir une quinzaine de jeunes gens heureux d'avoir pu décrocher un travail saisonnier. Garçons ou filles, le job d'été leur offre la possibilité d'avoir un salaire qui leur apporte davantage d'autonomie.

Ci-dessous, quelques saisonniers et stagiaires BAFA également accueillis par la Ruche cet été.





Nouvelle directrice à la Ruche

Suite au départ de Michael PARMENTIER qui remplaçait Sonia LACOMBE en congé parental, la Ruche accueille une nouvelle directrice, Marlène COLLAS.

"Je suis en poste depuis le 16 août à la Ruche. C'est avec plaisir que j'ai découvert un centre dynamique. Les activités mises en place sont intéressantes et je compte bien les conserver en ajoutant ma touche personnelle".



Départ d'Alan PECORARI

Employé depuis 2004 par la Mairie d'Offemont au sein des ateliers municipaux en tant qu'agent technique, j'ai évolué vers un poste d'agent de maîtrise et référent urbanisme en 2013.

Aujourd'hui, j'ai décidé de saisir l'opportunité de prendre de nouvelles fonctions dans une autre collectivité territoriale.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes avec lesquelles j'ai pu travailler : élus, collègues et partenaires. Vous m'avez permis de réussir les missions qui m'étaient confiées au service de nos administrés.

Alan PECORARI



Remise d'une médaille

Laurent MOUGEL (au centre dans la photo ci-contre) a reçu une médaille pour ses 35 ans d'ancienneté dans la fonction publique territoriale.

Des milliers de roses grâce à vous !

Le mois de novembre est toujours synonyme de l'aboutissement de notre opération ! En effet, le scanner à lames pour lequel nous vous avons sollicité depuis le mois de janvier dernier a été inauguré le 28 novembre en présence des directeurs de l'hôpital et de très nombreux responsables ainsi que du comité de la Rose et de celui de la Ligue contre le cancer de Belfort. Cela marque bien l'intérêt important de notre action !

D'après le Dr Christine DEVALLAND, chef du service d'Anatomo-pathologie et bénéficiaire de ce matériel de pointe, il sera possible d'effectuer jusqu'à 35 000 examens par an avec un gage de qualité et de rapidité exceptionnelles !

Tout ceci est possible grâce à vos dons et aux 219 bénévoles qui ont participé au dernier week-end d'avril. Depuis 2009, nous avons distribué 123 300 roses et reversé 211 160,95 € à la Ligue pour financer des appareils, des accessoires ou de l'aide aux malades pour le Territoire de Belfort.

Nous espérons que vous serez encore très nombreux à participer à la 10^e édition les 28 et 29 avril prochain pour montrer que la Solidarité, l'Amitié et la Générosité sont de vraies valeurs qu'il faut conserver et transmettre !

Denis SPENLIHAUER



Aleyna et Hana en stage

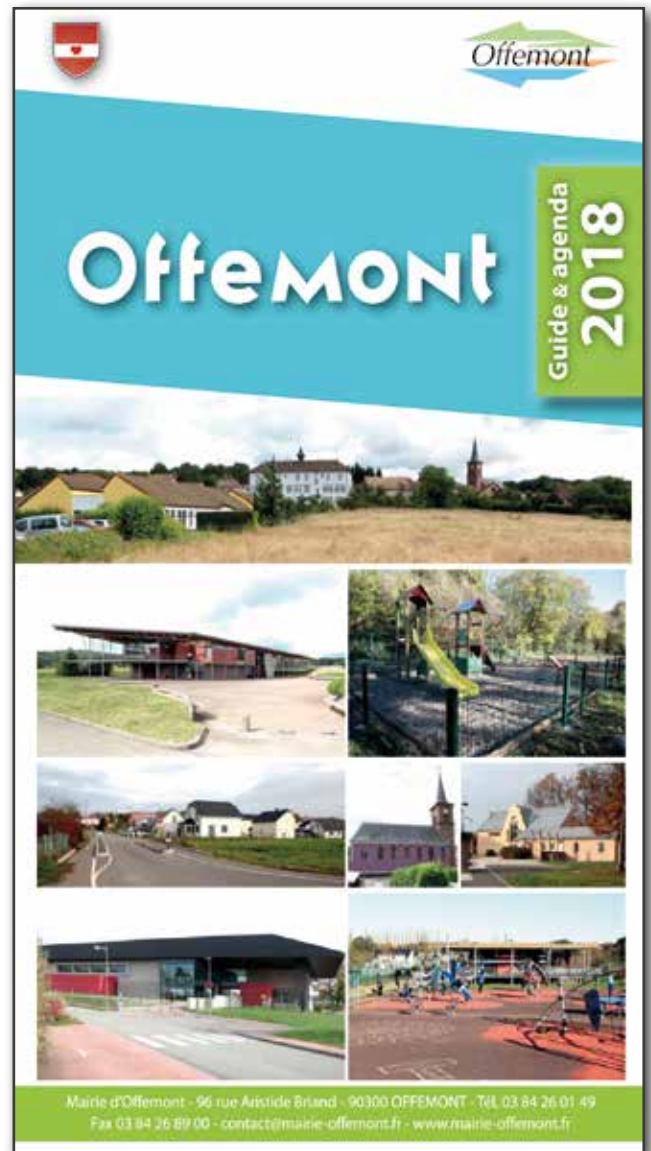
Aleyna DEMIR et Hana DOUAISSIA sont venues en stage du 08 janvier au 03 février à la Mairie d'Offemont. Aleyna est en première ARCU (Accueil, Relation Clients et Usagers). Hana, elle, est en première GA (Gestion Administration). Elles préparent toutes deux un bac professionnel. Pour Aleyna, les objectifs sont de découvrir le monde du travail et d'acquérir une première expérience professionnelle dans le domaine de l'accueil. Pour Hana, lors de son troisième stage en entreprise, l'objectif est de continuer à accumuler de l'expérience.



Nouveau : l'agenda d'Offemont

C'est avec grand plaisir que nous vous avons adressé cet agenda-guide qui a été édité sans frais pour la Commune grâce au concours des entreprises locales que nous remercions chaleureusement pour leur participation :

- l'entreprise CASOLI,
- l'entreprise SCHENINI,
- la ferme des Buis,
- la pharmacie des Forges,
- Ma pharmacie,
- la Caverne Festive,
- Ets BAUMGARTNER,
- Lucie LE VAN CAÏ, coach personnel,
- le salon Turenne Beauté,
- la boulangerie CHASSARD,
- Côté Fleurs,
- S.A.R.L. RODRIGUES,
- l'entreprise FEUVRIER & E.S.I.,
- Itinéraires Architecture,
- l'entreprise LBIE,
- Taxi SIMOES,
- l'entreprise EMT,
- S.A.R.L. HOUZÉ,
- EST RECYCLAGE.



CHAUFFAGE SANITAIRE 90

48 avenue Jean Moulin - 90000 BELFORT

Tél. 03 84 28 49 83

chauffage.sanitaire90@orange.fr

Chauffage
toutes énergies

Sanitaire

Plomberie

RGE



Chauffage+
2017

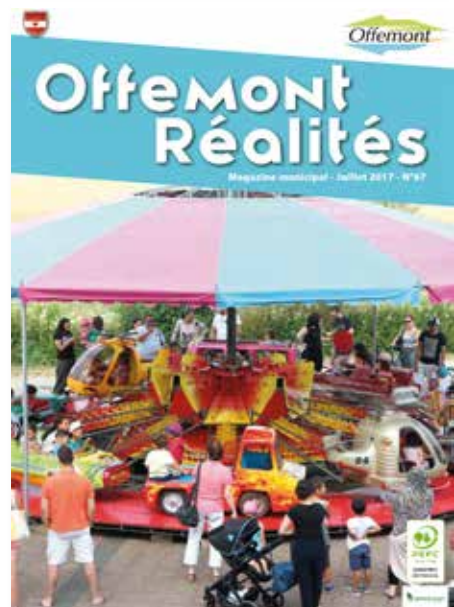
Communiquez à l'ensemble des Offemontois grâce au magazine Offemont Réalités

Pour donner écho à votre entreprise, ses produits et services ou ses réalisations futures, vous avez la possibilité d'obtenir un encart publicitaire dans le magazine de la Commune d'Offemont. Ce support de communication permet de toucher l'ensemble des 3 995 habitants (1 780 boîtes aux lettres).

Différents formats vous sont proposés :

	Taille en mm	Prix
L'encart	90*100 mm	60,00 €
L'encart double	186,5*100 mm	90,00 €
Le quart de page	102,5*147 mm	110,40 €
La demi-page	205*147 mm	190,80 €
La page entière	205*294 mm	358,80 €

Nous remercions toutes les entreprises qui ont acheté un encart publicitaire.



Annoncez gratuitement vos événements via la lettre d'information VIV'OFF

De manière gratuite, vous pouvez annoncer les manifestations qui ont lieu sur la Commune d'Offemont via VIV'OFF. Cette information sera relayée auprès de l'ensemble de la population Offemontoise.

Contactez-nous dès maintenant !

Mairie d'Offemont - Service Communication
96 rue Aristide Briand - 90300 OFFEMONT
contact@mairie-offemont.fr
Tél. 03 84 26 01 49



Page Facebook de la Commune

La Commune d'Offemont est active sur le réseau social Facebook, n'hésitez pas à vous abonner et à aimer la page pour ne rien manquer de l'actualité de votre Commune.

Retrouvez-nous sur la page "Commune d'Offemont" qui compte près de 1 170 abonnés.

Vous y retrouverez toutes les informations concernant les événements qui ont lieu à Offemont, ainsi que des informations pratiques.



Conseils Municipaux

Compte-rendu succinct de la séance du 29 septembre 2017

Présents :

Monsieur CARLES Pierre, Maire.

Mesdames et Messieurs BROS Dominique, TRITTER Carole, SAKAR Kenan, COENT Jean-Yves, ROUSSELET Michelle Adjoints.

Mesdames et Messieurs SERZIAN Jacques, KADDOUR Zohra, VETTER Lionel, OEUVRARD Renaud, LAMAIRE Gilles, MEKKI Taïeb, DECOCK Claude, ZELLER Bernard, GERARD Chantal, CHAMAGNE Didier, MAUVAIS Jean-François, DEMIR Vedat, Conseillers Municipaux.

Excusés :

Madame CABROL Marie-Line, pouvoir à Madame TRITTER Carole,

Madame MUESSER Nicole, pouvoir à Madame KADDOUR Zohra,

Madame ROMANCZUK Suzanne, pouvoir à Madame ROUSSELET Michelle,

Madame GREGET Luce, pouvoir à Monsieur COENT Jean-Yves,

Monsieur BOYER Jérôme, pouvoir à Monsieur OEUVRARD Renaud,

Monsieur RETAILLEAU Dominique, pouvoir à Monsieur MAUVAIS Jean-François,

Madame BOUVIER Françoise, pouvoir à Madame GERARD Chantal.

Madame KAMMERER Laurence.

Madame ROUSSELET Michelle, Adjointe, a été nommée secrétaire de séance.

Le 29 septembre 2017, les rapports inscrits à l'ordre du jour du Conseil Municipal ont été examinés et les décisions ci-après ont été prises :

Adoption du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 26 juin 2017

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 20 voix pour et 5 contre adopte le compte-rendu

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n°14-47 du Conseil Municipal en date du 22 avril 2014,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

Je vous remercie de bien vouloir prendre note des décisions suivantes :

Concessions cimetières :

Délivrance de concessions cimetières pour un montant de 1 667,20 €.

Contrat de bail :

Décision N° 17-03 du 02/08/2017 – Contrat de bail B. pour appartement Jean Macé

Décision N° 17-04 du 05/09/2017 – Contrat de bail R. pour garage Jean Macé

Régies :

Décision N° 17-05 du 19/09/2017 – Modification régie diverses activités communales

Décision N° 17-06 du 19/09/2017 – Modification régie EPN

Décision N° 17-07 du 19/09/2017 – Modification régie Location de salles

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal,

- Prend acte du contenu de la présente délibération.

17-55 Extension local PMI – demande d'acquisition d'un terrain communal

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés - approuve cette cession au Conseil départemental aux conditions ci-dessus énoncées.

17-56 Subvention association CLÉ - Contrat Enfance Jeunesse

Il convient donc de reverser à l'association CLÉ la part de la subvention C.E.J. qui lui revient.

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés - autorise le reversement de la somme de 38 943,37 € à l'association CLÉ, au titre du C.E.J.

17-57 Réformes des rythmes scolaires – Renouvellement convention PEDT

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés - autorise Monsieur le Maire à signer la présente convention afin d'assurer la continuité de ce projet.

17-58 Convention de cohésion sociale et urbaine - Demande de subvention à la Région Bourgogne-Franche-Comté pour les travaux de réhabilitation de l'ancienne école maternelle du Martinet

Conseils Municipaux

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 20 voix pour et 5 contre adopte le compte-rendu
- Sollicite de la Région Bourgogne-Franche-Comté une subvention d'un montant de 100 000,00 € pour ces travaux dont le montant s'élève à la somme de :

travaux de réhabilitation, 1 005 000,00 € HT

Maîtrise œuvre, SPS, ...: 65 475,00 € HT

- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

17-59 Participation aux charges scolaires – Réévaluation des tarifs

- 981,81 € pour un enfant fréquentant les écoles maternelles.

- 522,54 € pour un enfant fréquentant les écoles élémentaires,

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 20 voix pour et 5 contre

- adopte les tarifs énoncés.

17-60 Décision modificative numéro 1 du budget 2017

Les modifications portent sur la section de fonctionnement :

FONCTIONNEMENT		
ARTICLE	DÉPENSES	RECETTES
60611 – Eau et assainissement	2 500,00 €	
60622 – Carburants	-10 000,00 €	
61551 – Entretien matériel de transport	-15 000,00 €	
61524 – Entretien bois et forêts	500,00 €	
6218 – Autre personnel extérieur	1 500,00 €	
6282 – Frais de gardiennage bois communaux	163,37 €	
64131 – Rémunération personnel non titulaire	-2 500,00 €	
65541 – Compensation charges territoriales (SMGPAP)	31 000,00 €	
6712 – Amendes fiscales	17,00 €	
73223 – Fds péréquation ressources comm. et intercomm. (FPIC)		8 180,37 €
TOTAL	8 180,37 €	8 180,37 €
INVESTISSEMENT		
2031 – Étude quartier Ganghoffer	2 580,00 €	
2112 – Terrains voiries	1 238,70 €	
2115 – Terrains bâtis	-115 477,10 €	
21318 – Vidéo protection bâtiments communaux	56 658,40 €	
2151 – Remplacement pavés mairie église	55 000,00 €	
TOTAL	0,00 €	0,00 €

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 20 voix pour et 5 contre

- adopte les modifications apportées au budget communal 2017.

17-61 Demande de subvention au Conseil départemental – Partenariat en direction des Communes – Travaux de construction d'un dojo

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 20 voix pour et 5 contre

- autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier d'appel à projets pour les travaux de création d'un dojo,

- sollicite du Conseil départemental une subvention pour ces travaux dont le montant des travaux s'élève à la somme de :

travaux de construction : 268 300,00 € HT

honoraires (maîtrise œuvre, SPS...) : 42 928,00 € HT

- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Compte-rendu succinct de la séance du 27 novembre 2017

Présents :

Monsieur CARLES Pierre, Maire.

Mesdames et Messieurs BROS Dominique, TRITTER Carole, MUESSER Nicole, SAKAR Kenan, COENT Jean-Yves, ROUSSELET Michelle, BOYER Jérôme, Adjointes.

Mesdames et Messieurs SERZIAN Jacques, KADDOUR Zohra, GREGET Luce, ROMANCZUK Suzanne, VETTER Lionel, OEUVRARD Renaud, LAMAIRE Gilles, MEKKI Taïeb, ZELLER Bernard, KAMMERER Laurence, GERARD Chantal, RETAILLEAU Dominique, CHAMAGNE Didier, MAUVAIS Jean-François, DEMIR Vedat, Conseillers Municipaux.

Excusé(e)s :

Madame CABROL Marie-Line, pouvoir à Madame TRITTER Carole,

Madame DECOCK Claude, pouvoir à Monsieur LAMAIRE Gilles,

Madame BOUVIER Françoise, pouvoir à Madame GÉRARD Chantal.

Madame ROMANCZUK Suzanne, Conseillère Déléguée, a été nommée secrétaire de séance.

Le 27 novembre 2017, les rapports inscrits à l'ordre du jour du Conseil Municipal ont été examinés et les décisions ci-après ont été prises :

Adoption du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 29 septembre 2017

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 5 contre adopte le compte-rendu

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n°14-47 du Conseil Municipal en date du 22 avril 2014,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

Je vous remercie de bien vouloir prendre note des décisions suivantes :

Concessions cimetière : Néant

Marchés de travaux :

Décision N° 17-08 du 16.11.2017 – Travaux de remplacement de luminaires d'éclairage public afin de générer des économies d'énergie, fouille en tranchée, fourniture et pose d'un mat d'éclairage à l'entreprise BAUMGARTNER pour un montant de 18 700,50 € HT soit 22 440,60 € TTC.

Décision N° 17-09 du 16-11-2017 – Travaux de réalisation d'un parking rue Lully à l'entreprise COLAS EST pour un montant de 16 408,00 € H.T. soit 19 689,60 € TTC.

Décision N° 17-10 du 16.11.2017 – Travaux d'accessibilité aux personnes handicapées mairie église : remplacement du basalte fondu par des enrobés à l'entreprise COLAS EST pour un montant de 41 743,20 € HT soit 50 091,84 € TTC.

Décision N° 17-11 – Travaux de réhabilitation de l'ancienne école maternelle du Martinet en diverses salles, rénovation des façades de l'école primaire du Martinet et Réalisation d'un parking rue Aristide Briand - 90300 OFFEMONT (13 lots) :

- l'entreprise FERRARI, domiciliée 9 rue de l'industrie ZI - 68310 WITTELSHEIM pour le lot 1 – Désamiantage, pour un montant de 23 160,48 € HT soit 27 792,58 € TTC.

- l'entreprise COLAS EST, domiciliée RN 83 - 90150 EGUENIGUE pour le lot 2 VRD Aménagements extérieurs, pour un montant de 104 453,79 € HT. soit 125 344,55 € TTC.

- l'entreprise CAVALLI, domiciliée 7 et 9 rue des Aliziers - 90160 PÉROUSE pour le lot 3 – Démolition Gros œuvre, pour un montant de 111 804,95 € HT soit 134 165,94 € TTC.

- l'entreprise SFCA (Société Franc Comtoise d'Applications), domiciliée 5 rue du Cantley BP 119 - 25290 ORNANS pour le lot 5 – Étanchéité, pour un montant de 19 873,20 € HT soit 23 847,84 € TTC.

- le groupement CASOLI/OMNIVERRE, domicilié 63 rue des Commandos d'Afrique - 90300 OFFEMONT pour CASOLI et Parc d'activités des Hauts de Belfort, rue Albert Camus - 90000 BELFORT pour OMNIVERRE, pour le lot 6 – Serrurerie, menuiseries extérieures PVC, pour un montant de 81 675,00 € HT soit 98 010,00 € TTC.

Conseils Municipaux

- l'entreprise NEGRO, domiciliée 1 rue de l'initiative – 90800 BAVILLIERS, pour le lot 7 – Menuiseries intérieures bois, pour un montant de 56 781,90 € HT soit 68 138,28 € TTC.
- l'entreprise CURTI, domiciliée Zone Industrielle - 90800 BAVILLIERS, pour le lot 8 - Plâtrerie, cloisons, isolation, faux-plafonds, peinture, pour un montant de 127 881,16 € HT soit 153 457,39 € TTC.
- l'entreprise MIROLO, domiciliée 44 rue Foltz - 90000 BELFORT, pour le lot 9 – Revêtements de sols PVC, carrelages, faïences, pour un montant de 30 331,67 € HT soit 36 398,00 € TTC.
- l'entreprise CABETE, domiciliée 50 Grande rue - 90400 TRÉVENANS, pour le lot 10 – Échafaudage, isolation thermique par l'extérieur, pour un montant de 169 000,00 € HT soit 202 800,00 € TTC.
- l'entreprise MDTE, domiciliée BP 20302 OFFEMONT - 90006 BELFORT Cedex, pour le lot 11 – Chauffage, ventilation, pour un montant de 64 710,00 € HT soit 77 652,00 € TTC et pour le lot 12 – Plomberie, sanitaire, pour un montant de 16 490,00 € HT soit 19 788,00 € TTC.
- l'entreprise SEEB, domiciliée 6 rue des Fleurs - 25200 MONTBÉLIARD, pour le lot 13 – Électricité, pour un montant de 41 421,52 € HT soit 49 705,82 € TTC.
- l'entreprise INSTALL'NORD, domiciliée 900 avenue Oehmichen - ZI Technoland - 25 460 ÉTUPES, pour le lot 14 – Équipements de cuisine, pour un montant de 13 664,12 € HT soit 16 396,94 € TTC.

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal,
- prend acte du contenu de la présente délibération.

17-62 Renouvellement de la convention d'adhésion au service de remplacement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale

La convention d'adhésion au service de remplacement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale arrivant à échéance, le Centre de Gestion, par courrier du 26 octobre dernier, nous a fait parvenir une nouvelle convention qui intègre notamment les nouveautés décidées en 2017 par le Conseil d'administration du Centre de Gestion, comme les comptes épargne temps et les astreintes.

Ce service, auquel la Commune adhère depuis de nombreuses années, est un excellent outil d'ajustement de la masse salariale pour les collectivités locales dans de nombreuses situations : remplacement de fonctionnaires momentanément indisponibles, départ précipité d'un fonctionnaire titulaire, surcroît d'activité, etc.

Les conditions d'adhésion sont les suivantes :

- la convention d'adhésion est signée pour une période de 3 ans, et ne peut être renouvelée que par reconduction expresse ;
- les frais de gestion prélevés par le Centre de Gestion sont de 8,5 % du salaire brut de l'agent recruté. Ces frais de gestion ne sont prélevés que tant que la collectivité a un agent placé au service remplacement.

Le projet de convention d'adhésion est joint au présent rapport.

L'utilité d'un tel service pour la Commune d'Offemont étant réelle, je vous propose de bien vouloir :

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
- adopte la présente délibération,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant, et notamment la convention d'adhésion avec le Centre de Gestion qui sera conclue pour 3 années à compter du 1^{er} janvier 2018.

17-63 Suppression de la ZAC du Ballon et rétablissement de la taxe d'aménagement

La DDT a alerté le service urbanisme du Grand Belfort sur le fait qu'un certain nombre de ZAC d'intérêt communautaire avaient fait l'objet d'un bilan de clôture déclarées voir achevées mais n'avaient pas été supprimées conformément à l'article R311-12 du Code de l'Urbanisme.

En effet, depuis la loi SRU du 13 décembre 2001, le constat de l'achèvement d'une ZAC par, notamment, l'approbation de son bilan de clôture, n'a plus pour conséquence de priver d'effet les actes de création et de réalisation de la ZAC. Une délibération prononçant clairement sa suppression doit donc être prise avec le cas échéant avis préalable de la personne publique ayant été à l'initiative de cette opération d'aménagement. La Commune d'Offemont ayant été à l'initiative de la création de la ZAC du Ballon en 1991 et le bilan de clôture de cette dernière ayant été approuvé le 10 février 2011, la Commune doit donc se prononcer par délibération pour sa suppression.

Par ailleurs, la suppression d'une ZAC a pour effet de rendre caduc le cahier des charges de cession des terrains et de rétablir de plein droit la taxe d'aménagement.

Par courrier en date du 13 octobre 2017, le service urbanisme de Grand Belfort nous demande de nous prononcer sur la suppression de cette ZAC et de fixer le taux de la taxe d'aménagement qui s'appliquera sur cette zone et ce avant le 30 novembre 2017.

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
- décide la suppression de la ZAC du Ballon,
- instaure la taxe d'aménagement sur cette zone,
- fixe le taux de cette taxe d'aménagement à l'identique de celui existant sur la commune à savoir 5 %.

Conseils Municipaux

17-64 La Ruche – Adoption des tarifs des sorties et des activités organisées pour les vacances de février et avril 2018 et les mercredis de janvier à juillet 2018

L'accueil de loisirs de la Commune, la Ruche, propose un programme d'activités et de sorties durant les vacances de février et avril 2018 ainsi que les mercredis de janvier à juillet 2018.

Vous trouverez ci-dessous, le détail des activités et des sorties prévues et les montants des compléments financiers qui seront sollicités.

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
- approuve les tarifs appliqués pour les activités et les sorties organisées par la Ruche pour les vacances de février et avril 2018 et les mercredis de janvier à juillet 2018.

17-65 Demande de subvention DETR année 2018

Par courrier en date du 25 octobre 2017, Monsieur le Sous-Préfet du Territoire de Belfort nous a informés que la Commission d'élus compétente en matière de DETR a déterminé les catégories prioritaires pour l'exercice 2018, les taux d'intervention minima et maxima, l'assiette subventionnable, le seuil et le plafond de l'aide. À savoir :

- travaux d'accessibilité,
- assainissement,
- travaux de mise en sécurité,
- soutien à l'ingénierie territoriale,
- numérique,
- sécurisation des écoles,
- développement économique, environnemental et touristique,
- développement social, maintien des services publics en milieu rural, service à la personne.

La date limite de réception des dossiers étant fixée au 15 janvier 2018 et certains travaux envisagés en 2018 entrant dans l'une ou l'autre de ces catégories prioritaires, il conviendrait de déposer un dossier de demande de subvention pour les travaux d'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite et de mise en conformité des bâtiments publics (mairie et église).

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 5 contre

- sollicite une subvention au titre de la DETR 2018 pour les travaux d'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite et de mise en conformité des bâtiments publics (mairie et église) dont le montant s'élève à la somme de 41 743,20 € H.T.,
- approuve le plan de financement,
- et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

17-66 Demande de subvention DETR année 2018

Par courrier en date du 25 octobre 2017, Monsieur le Sous-Préfet du Territoire de Belfort nous a informés que la Commission d'élus compétente en matière de DETR a déterminé les catégories prioritaires pour l'exercice 2018, les taux d'intervention minima et maxima, l'assiette subventionnable, le seuil et le plafond de l'aide. À savoir :

- travaux d'accessibilité,
- assainissement,
- travaux de mise en sécurité,
- soutien à l'ingénierie territoriale,
- numérique,
- sécurisation des écoles,
- développement économique, environnemental et touristique,
- développement social, maintien des services publics en milieu rural, service à la personne.

La date limite de réception des dossiers étant fixée au 15 janvier 2018 et certains travaux envisagés en 2018 entrant dans l'une ou l'autre de ces catégories prioritaires, il conviendrait de déposer un dossier de demande de subvention. Je vous propose de déposer une demande de subvention pour les travaux de création d'un sentier pédestre qui reliera la piste cyclable rue du Stratégique au chemin menant au Maquis du Chérimont et se poursuivra en direction de Denney afin de faire jonction avec le chemin piétonnier que la Commune de Denney a prévu de réaliser en 2018 dont les travaux s'élèvent à la somme de 42 827,50 € H.T.

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 23 voix pour et 3 abstentions

- sollicite une subvention au titre de la DETR 2018 pour les travaux de création d'un sentier pédestre qui reliera la piste cyclable rue du Stratégique au chemin menant au Maquis du Chérimont et se poursuivra en direction de Denney afin de faire jonction avec le chemin piétonnier que la Commune de Denney a prévu de réaliser en 2018 dont les travaux s'élèvent à la somme de 42 827,50 € H.T.
- approuve le plan de financement,
- et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

Conseils Municipaux

17-67 Adhésion à deux groupements de commandes, éclairage extérieur et vidéosurveillance extérieure

Par délibération en date du 1^{er} décembre 2016 la Communauté de l'Agglomération Belfortaine a délibéré pour la création des deux groupements de commandes suivants :

- maintenance et modernisation des installations d'éclairage extérieur,
- maintenance et modernisation des installations de vidéosurveillance extérieure.

Ces groupements de commandes permettent de bénéficier de l'ingénierie des services de Grand Belfort Communauté d'Agglomération pour l'établissement des besoins en vidéosurveillance et éclairages extérieurs mais aussi des prix plus attractifs qui pourront être proposés dans le cadre des deux marchés de vidéosurveillance et d'éclairage extérieur qui seront lancés. Ces groupements sont prévus pour une durée commençant à courir à compter de la signature de la convention constitutive et prendront fin le 31/12/2020.

Le contenu des marchés portera sur de l'étude, des travaux de maintenance, de renouvellement et d'extension de vidéosurveillance et/ou d'éclairage public.

Grand Belfort a sollicité la Commune afin de savoir si elle souhaite rejoindre ces groupements.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés,

- accepte l'adhésion au groupement de commande pour la maintenance et la modernisation des installations d'éclairage extérieur proposé par Grand Belfort
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant
- décide de ne pas adhérer au groupement de commande pour la maintenance et la modernisation des installations de vidéosurveillance extérieure proposé par Grand Belfort au motif que la Commune d'Offemont ne dispose à l'heure actuelle d'aucun système de vidéosurveillance tant sur les bâtiments communaux que sur les espaces publics,
- décide de la création d'un groupe de travail qui sera chargé d'étudier la faisabilité tant financière que technique de l'installation de la vidéosurveillance sur les bâtiments communaux publics et les espaces publics ; ce groupe de travail sera composé de Madame et Messieurs Pierre CARLES, Dominique BROS, Jacques SERZIAN, Renaud OEUVRARD, Luce GREGET et Didier CHAMAGNE.

17-68 État d'assiette 2018 pour la forêt communale

Les services de l'ONF nous ont fait parvenir l'état d'assiette des coupes pour l'exercice 2018. Cet état concerne les parcelles désignées ci-dessous :

Parcelle	Nature de la coupe	Mode de vente proposé	Volume martelé
2-a2	Amélioration	Futaie affouagère	120 m ³
17-a2	Amélioration	Futaie affouagère	130 m ³
11-j	Éclaircie	Futaie affouagère	50 m ³
6-ex	Amélioration	Délivrance	20 m ³
21-r	Régénération secondaire	Futaie affouagère	15 m ³
22-r	Régénération secondaire	Futaie affouagère	10 m ³
23-r	Régénération secondaire	Futaie affouagère	35 m ³
25-r	Régénération secondaire	Futaie affouagère	35 m ³
29-a2	Emprise	Futaie affouagère	20 m ³
30-a2	Emprise	Futaie affouagère	30 m ³

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- approuve l'état d'assiette des coupes de l'exercice 2018 telle que décrite précédemment,
- autorise la vente des bois selon le mode de vente proposé par l'ONF.

17-69 Renouvellement adhésion au groupement de commandes relatif au transport des participants aux activités sportives et d'animation

Par délibération en date du 22 septembre 2014, la Commune d'Offemont avait décidé d'adhérer au groupement de commandes organisé par la Ville de Belfort pour le transport des élèves en direction des piscines et de la patinoire de Belfort et ce pour une durée de 3 ans.

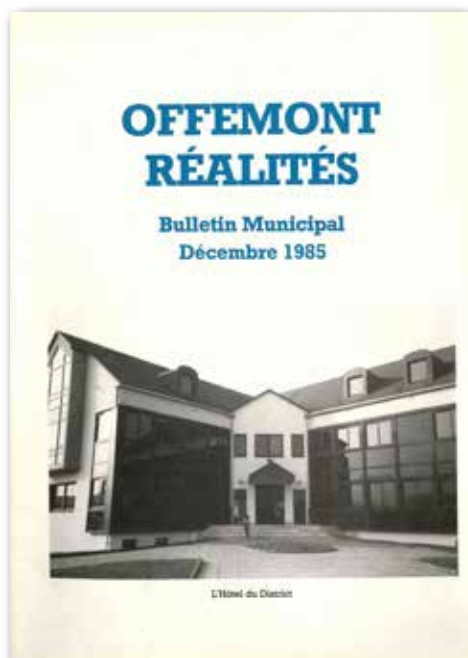
La Ville de Belfort venant de nous informer que la convention arrivant à échéance le 31 décembre 2017, un nouveau groupement va être constitué. Dans l'éventualité où la Commune d'Offemont souhaite adhérer à ce nouveau groupement, le Conseil Municipal doit se prononcer avant le 31 décembre 2017. À défaut la commune, à compter du 08 janvier 2018, devra passer ses commandes hors marché jusqu'à la signature de la nouvelle convention.

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- accepte d'adhérer à ce nouveau groupement de commandes,
- approuve la convention constitutive d'un groupement de commandes relatif au transport des participants aux activités sportives et d'animation,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

Questions diverses

Séance levée à 21 h 11.



Retrouvez tous les numéros de notre magazine *Offemont Réalités* sur notre site internet, rubrique *Animation et Communication*.

LE MOT DU MAIRE

Le District de l'Agglomération Belfortaine - le D.A.B. - réunit aujourd'hui les Communes de BELFORT, BAVILLIERS, CRAVANCHE, DANJOUTIN, DENNEY, ELOIE, ESSERT, OFFEMONT, PEROUSE, ROPPE, VALDOIE et VETRIGNE, soit une population de plus de 75.000 Habitants.

Le District c'est aussi et en particulier :

- 285 kilomètres de canalisations d'eau potable, et 26.000 m³ d'eau distribués quotidiennement en provenance de Sermamagny et de Mathay.
- 247 kilomètres de canalisations d'eaux usées.
- 24.000 tonnes d'ordures ménagères collectées et brûlées annuellement.

Actuellement les services de l'eau, de l'assainissement, de l'enlèvement et de l'incinération des ordures ménagères sont regroupés à l'Hôtel du District présenté en couverture de ce dernier numéro d'OFFEMONT-REALITES pour 1985.

L'Hôtel du District, investissement coûteux certes, mais indispensable, a été édifié de Juillet 84 à Août 85, Boulevard Dunant à BELFORT, et occupé en septembre dernier.

Ce bâtiment d'architecture très moderne, dessiné par le cabinet OUDARD-PREVOT, abrite dans des locaux clairs, spacieux et fonctionnels, les services districaux autrefois installés à l'Hôtel de Ville de BELFORT ou disséminés dans différents quartiers de la Ville.

Le Président et les Vice-Présidents y ont leurs bureaux, et une très agréable salle de réunion, d'où l'on bénéficie d'une vue splendide sur le Château, peut accueillir les participants aux multiples commissions.

Pour tous renseignements, le public peut appeler téléphoniquement le District en composant le 84.22.77.99, ou s'y rendre aisément en empruntant les lignes de bus de la C.T.R.B. Un vaste parking offre par ailleurs de nombreuses places de parking.

Ainsi 12 ans après qu'un arrêté préfectoral ait officialisé la création du District, celui-ci devient progressivement un organisme majeur et autonome, à l'image de son aîné le D.U.P.M., le District Urbain du Pays de Montbéliard.

C'est, et ce sera toujours plus, un instrument précieux de coopération intercommunale dans le domaine des besoins fondamentaux des communes de la périphérie belfortaine, grandes ou petites, dans le respect de leur indépendance et leurs particularités.

LE MAIRE,



Magazines Offemont Réalités

Nous disposons encore de quelques exemplaires des anciens magazines *Offemont Réalités* dans nos archives ; si vous souhaitez obtenir un ou plusieurs numéros pour vous ou vos proches, vous voudrez bien en faire la demande en mairie. Voici les exemplaires disponibles :

Magazine Offemont Réalités :

N^{os} 7 et 8 de 1974, N^o 24 de 1983, N^{os} 26 et 27 de 1984 - 1974 - 1983 1984 - 1985 - 1988 - 1995 1997 - 1998 - 1999 - 2000 - 2001 - 2002 - 2003 2004 - 2005 - 2006 - 2007 - 2010 - 2011 - 2012 2013 - 2014 - 2015 - 2016.

Éditions spéciales :

Hors-série 2004 - Spécial forêt - Hors-série 130 ans du Lion - Hors-série Arsot - Hors série 14/18.

Habitant de la Commune : "Un grand chêne implanté le long de la piste cyclable à l'arrière de ma maison a perdu une grosse branche il y a quelques semaines suite à un orage ou aux intempéries. Depuis cette perte de branche, ce chêne paraît déséquilibré et semble pencher en direction de la maison. Serait-il possible de demander à un expert si ce chêne présente un risque pour la maison ?"

Mairie d'Offemont : "Je vous informe que le chêne implanté le long de la piste cyclable à l'arrière de votre maison a un port déséquilibré du au phototropisme, il ne présente pas a priori de dépérissement. Néanmoins, pour conforter notre propos, nous allons prendre contact avec les services d'expertise de l'ONF et allons demander un devis d'élagage à une entreprise pour les quelques branches qui surplombent votre clôture."

Habitant de la Commune : "Je me permets de vous contacter car courant octobre 2017, nous avons été sollicités pour compléter une enquête au sujet de la réorganisation des rythmes scolaires pour la rentrée 2018/2019. J'aimerais ainsi connaître les résultats de cette enquête et plus particulièrement la décision finale à savoir si la semaine d'école repasse à 4 jours (et quels sont les nouveaux horaires) ou bien si l'organisation scolaire reste telle que, c'est-à-dire à 4,5 jours."

Mairie d'Offemont : "Une enquête a été effectuée auprès de 313 familles. Sur les 313 courriers envoyés, 179 réponses sont parvenues en mairie, ce qui représente un taux de réponses de 57,18 %. Le dépouillement de ces 179 réponses a donné le résultat suivant :

- 41 réponses pour le maintien des rythmes actuels sur 9 demi-journées, soit 22,90 %,
- 126 réponses pour un retour à 8 demi-journées sur 4 jours d'école, soit 70,40 %
- 12 réponses nulles, soit 6,70 %."

NDRL : nous vous invitons à lire les résultats complets en page 26.

33 rue les Chézeaux
90380 ROPPE

06 61 98 87 55

wilfried.cunchon@free.fr

Votre spécialiste
de vos installations
Vaillant

Wilfried CUNCHON

Vente et installation
Chauffage / Sanitaire / Plomberie
Salle de bain
Neuf et rénovation

RGE ECO artisan
La nouvelle énergie du bâtiment

Professionnel du Gaz
GAZ NATURELS - GAZ PROPANE

QUALIBAT

Habitant de la Commune : "Il y a juste deux choses que j'aimerais faire remarquer : je pense qu'il ne faut pas tarder à remplacer les bardages en bois abîmés de la MIEL. Mieux vaut réparer que d'attendre que toute l'isolation soit attaquée. Et la rue du stratégique du côté de Denney était déjà très abîmée et à présent d'immenses crevasses sont apparues... Ça serait bien que la municipalité voisine assume ses responsabilités, cette route est très fréquentée !"

Mairie d'Offemont : "Pour faire suite à votre message sur Facebook qui a retenu toute mon attention je vous informe que la municipalité d'Offemont réfléchit à une solution durable pour remplacer le bardage existant à la MIEL.

En ce qui concerne la rue du stratégique coté Denney, il vous appartient de faire un courriel ou un courrier à la Mairie de Denney car je n'ai pas de pouvoir pour imposer la réfection de cette voie se trouvant sur le territoire d'une autre collectivité. Néanmoins lorsque je rencontrerai M. le Maire de Denney je ne manquerai pas de lui en parler. Concernant la partie qui se trouve entre Offemont et Denney c'est un triangle qui se trouve sur le territoire de la commune de Belfort. Nous les avons informés et, avec leur accord, nous avons bouché les quelques trous."

Habitant de la Commune : "Je viens de recevoir le calendrier du tri pour 2018. J'habite au lotissement Les Champs Cerisiers. J'ai plusieurs interrogations à propos de la collecte des emballages recyclables, celle dernière ne se faisant qu'une fois toutes les deux semaines :

- le seul bac est quasiment toujours plein,
 - comment cela va-t-il se passer lorsque toutes les maisons seront construites ? Sachant qu'il y a toujours des dépôts sauvages.
- Quelles solutions comptez-vous apporter ?"

Grand Belfort : "Concernant la fréquence de collecte du conteneur emballages, celle-ci a été augmentée à un vidage par semaine depuis le début de l'année. En cas d'insuffisance, un deuxième vidage par semaine pourra être envisagé.

Concernant les dépôts sauvages, lorsqu'il s'agit d'un débordement en ordures ménagères résiduelles ou en recyclables, un ajustement de la fréquence de collecte peut être la solution si le problème ne vient pas d'une obstruction de l'entrée du conteneur (certains usagers bourrent de gros cartons ou autre sans se préoccuper de la nuisance occasionnée). Nous surveillons régulièrement ce point de regroupement en semaine.

Pour les dépôts sauvages d'encombrants divers, il s'agit malheureusement d'incivilités difficiles à contre-carrer sans flagrant délit. Un système de caméra mobile est à l'étude et devrait être inscrit au budget 2018 : une installation temporaire d'une caméra de surveillance a déjà permis sur Belfort de fortement réduire ces incivilités."

NDRL : nous vous invitons à consulter les informations sur le tri dans les deux pages suivantes.

Habitant de la Commune : "Je tiens par ce message à signaler qu'il ne se passe pas une seule semaine sans que des voitures nous doublent sur la rue du Stratégique, dans le virage limité à 30 km/h sans parler du rond-point qui est pris régulièrement à l'envers, c'est-à-dire par la gauche dans le sens Denney-Offemont."

Mairie d'Offemont : "C'est avec une grande attention que nous avons lu votre message.

Le rond-point Champs Cerisiers a été créé en concertation avec nos services techniques, Optymo et l'aménageur. Nous avons travaillé sur la sécurisation de l'arrêt de bus, l'accès aux conteneurs enterrés et l'entrée dans le rond-point afin de réduire la vitesse.

Malheureusement, à chaque rond-point, deux ou trois automobilistes se permettent de le contourner par la gauche (nous avons le cas aussi de personnes sortant de la rue des Prés Chevrès et prenant le rond-point par la gauche pour aller à Belfort). Nous avons rajouté un panneau Zone 30, un stop à l'intersection entre la rue des Maquisards et la rue des Cerisiers. Les Gardes Nature interviennent régulièrement pour des contrôles de vitesse à cet endroit. Nous ne pouvons que déplorer ce type d'infraction.

Dialoguons

Habitant de la Commune : "Je vous écris concernant les vacances scolaires à la Ruche. En effet, je voulais inscrire mes enfants pendant les vacances de la Toussaint mais je n'ai pas pu car ils ne fréquentent pas l'école maternelle. En effet, mes enfants âgés de 3 et 5 ans sont scolarisés à domicile. Le règlement intérieur de la Ruche ne prévoit pas ce cas particulier."

Mairie d'Offemont : "Lors du Conseil Municipal du 29 janvier 2018, une modification au règlement intérieur de l'accueil collectif de mineurs de la Ruche a été actée. Désormais, l'accueil collectif de mineurs est ouvert à tous les enfants de 2 à 11 ans quelle que soit la Commune d'appartenance. Les enfants doivent être autonomes (propreté acquise)."

Habitant de la Commune : "Depuis plusieurs jours il n'y plus d'éclairage public rue des Sapeux (lotissement de la Claire Fontaine). Merci de faire le nécessaire."

Mairie d'Offemont : "Le lotissement appartient toujours à l'aménageur NEXITY ; nous l'avons informé le 10 janvier de ce problème. Le jour même, cet aménageur nous a répondu que concernant le problème d'éclairage qui lui a été rapporté le 23 décembre, il a, après des dizaines de coups de fil pour trouver un interlocuteur et intervenant en cette période, confirmé que l'entreprise CEGELEC devait intervenir cette semaine ou tout début de semaine prochaine". Nous ne pouvons que vous conseiller de contacter directement votre aménageur.

SIGEC
L'intelligence numérique



Solutions d'Impression



Sauvegarde de Données



Archivage Numérique



Solutions Informatiques



sigec-bureautique.com

Agence de Montbéliard : 8 rue Armand Bloch – 25200 Montbéliard – 03 81 35 49 59
Besançon – Dijon – Montbéliard – Chalon sur Saône – Mulhouse – Troyes – Chaumont

Informations pratiques

Collecte des déchets 2018

OFFEMONT ■ ROPPE
■ SERMAMAGNY ■ VÉTRIGNE



Pour en savoir plus sur la collecte des déchets

L'application smartphone
<http://belfort-officiel.com/belfortdechets>

Le site internet du Grand Belfort
grandbelfort.fr



GRAND BELFORT | Place d'Armes - Belfort
Tél. 03 84 90 1171

Calendrier et guide du tri

OFFEMONT ■ ROPPE
■ SERMAMAGNY ■ VÉTRIGNE



2018

GRAND BELFORT

Calendrier 2018

OFFEMONT ■ ROPPE ■ SERMAMAGNY ■ VÉTRIGNE

■ Bac brun | ■ Bac jaune

JANVIER						
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
1	7	8	9	10	11	12
2	15	16	17	18	19	20
3	22	23	24	25	26	27
4	29	30	31			

FÉVRIER						
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
5				1	2	3
6	5	6	7	8	9	10
7	12	13	14	15	16	17
8	19	20	21	22	23	24
9	26	27	28			

MARS						
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
9				1	2	3
10	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
12	19	20	21	22	23	24
13	26	27	28	29	30	31

AVRIL						
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
13						1
14	2	3	4	5	6	7
15	9	10	11	12	13	14
16	16	17	18	19	20	21
17	23	24	25	26	27	28
18	30					

MAI						
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
18		1	2	3	4	5
19	7	8	9	10	11	12
20	14	15	16	17	18	19
21	21	22	23	24	25	26
22	28	29	30	31		

JUIN						
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
22						1
23	4	5	6	7	8	9
24	11	12	13	14	15	16
25	18	19	20	21	22	23
26	25	26	27	28	29	30

JUILLET						
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
26						1
27	2	3	4	5	6	7
28	9	10	11	12	13	14
29	16	17	18	19	20	21
30	23	24	25	26	27	28
31	30	31				

AOÛT						
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
31			1	2	3	4
32	6	7	8	9	10	11
33	13	14	15	16	17	18
34	20	21	22	23	24	25
35	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE						
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
35						1
36	3	4	5	6	7	8
37	10	11	12	13	14	15
38	17	18	19	20	21	22
39	24	25	26	27	28	29

OCTOBRE						
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
40	1	2	3	4	5	6
41	8	9	10	11	12	13
42	15	16	17	18	19	20
43	22	23	24	25	26	27
44	29	30	31			

NOVEMBRE						
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
44				1	2	3
45	5	6	7	8	9	10
46	12	13	14	15	16	17
47	19	20	21	22	23	24
48	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE						
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
48						1
49	3	4	5	6	7	8
50	10	11	12	13	14	15
51	17	18	19	20	21	22
52	24	25	26	27	28	29
1	31					

Dans mon bac jaune

en urac

Les cartons, papiers, journaux, magazines, livres, cahiers, enveloppes, prospectus.

Les boîtes de conserve, aérosols, barquettes en alu, bidons de sirop, canettes vides.

Les briques de lait, de soupe et de jus de fruit.

Les bouteilles et flacons en plastique.

Les bons gestes

- Je ne mets rien d'autre (cette liste est complète)
- Je vide bien mes emballages
- Je ne les lave pas
- Je mets les emballages en urac et séparément (ne pas les imbriquer les uns dans les autres).

Dans mon bac brun

dans un sac

Uniquement les bouteilles, bocaux et flacons sans les bouchons (Je mets les bouchons métalliques dans le bac jaune).

Les bons gestes : Tous les autres objets en verre (tître, vaisselle, miroirs...) sont à déposer en déchetterie ou dans le bac brun.

Le composteur individuel

je réduis mes déchets

Un composteur permet d'éliminer les biodéchets (épluchures, filtres à café, sciure de bois...) et les déchets verts (fontes de gazon, feuilles mortes...).

Ces déchets se transforment en compost permettant d'enrichir la terre du jardin.

Le Grand Belfort vous propose d'acquies un thermo composteur à moitié prix.

Renseignements et commandes
Service déchets - 2 rue des Carrières
Tél. 03 84 90 1171
grandbelfort.fr

Dans les déchetteries j'apporte

- Déchets Plastique
- Déchets métalliques
- Plaques et isolants
- Verrerie
- Serrures
- Froid de vacances
- Calenters
- Textiles
- Plastique
- Électroménager
- Panels/canots
- Bateaux
- Déchets verts
- Lampes
- Huiles de moteur
- Mécanique
- Mobilier
- Déchets d'équipements électroménagers
- Déchets d'accumulateurs

Les trois déchetteries

- Châtenois-les-Forges, sur la route de Breuilleux
- Danjoutin, ZAIC du Grand Bois
- Sermamagny, sur la desserte du pays sous-vosgien (RD 5)

Horaires d'été (du 15 avril au 14 octobre) :

- Lundi : 9h30-12h et 13h30-18h déchetteries de Danjoutin et Sermamagny uniquement
- Du mardi au vendredi : 9h30-12h et 13h30-18h
- Samedi : 9h-18h

Horaires d'hiver (du 15 octobre au 14 avril) :

- Lundi : 9h30-12h et 13h30-17h déchetteries de Danjoutin et Sermamagny uniquement
- Du mardi au vendredi : 9h30-12h et 13h30-17h
- Samedi : 9h-17h

Collecte à domicile des gros encombrants (meubles, gros électroménager...) sur rendez-vous. **Gratuit.**

Pour bénéficier du ramassage à domicile, il est nécessaire de prendre rendez-vous :

- Par téléphone au 03 84 90 1171
- En remplissant un formulaire en ligne sur le site : grandbelfort.fr

Retrouvez ce calendrier en ligne sur notre site internet, rubrique Environnement. Retrouvez toutes les informations utiles sur le site de Grand Belfort www.grandbelfort.fr.

Trier n'est plus un choix mais un devoir



Grand Belfort lance une nouvelle campagne de communication pour accompagner la mise en place de la "Police du tri". Pour faire changer les comportements de certains usagers, le règlement sera désormais appliqué avec verbalisation des mauvais trieurs.

Le virage a été amorcé en mai avec la première campagne de rappel des consignes de tri des déchets : trier n'est pas un choix, mais une obligation. Pourquoi ? "Les enjeux sont à la fois environnementaux et économiques, répond Jacques BONIN, conseiller communautaire de Grand Belfort chargé des déchets ménagers et assimilés. Mal trier coûte cher. Pour maintenir les coûts actuels, il est impératif de respecter les consignes de tri".

Concrètement, des objets non recyclables mis au bac jaune induisent un surcoût de traitement au niveau du centre de tri. Idem avec du verre placé dans le bac brun qui part à l'incinération alors qu'il aurait pu être recyclé, et donc générer des recettes (verre et cartons peuvent être revendus). Actuellement, dans Grand Belfort, une bouteille de verre et une bouteille plastique sur deux ne sont pas recyclées comme elles devraient l'être. C'est beaucoup trop.

"Nous devons faire changer les comportements de certains usagers, poursuit Jacques BONIN. Dans les années à venir, à l'horizon 2020-21, les consignes

de tri seront encore élargies pour recycler plus de déchets. Les citoyens doivent donc déjà prendre de bonnes habitudes". Une nouvelle façon de penser, pour certains. Car les mauvais comportements pénalisent tous ceux qui font bien. "Mal trier dénote un certain laxisme, assure Jacques BONIN. Les gens ne peuvent plus ignorer ce qu'ils doivent faire". Une nouvelle campagne d'affichage avec le slogan "trier mal, ça coûte bonbon" a été diffusée en septembre. Désormais, le non-respect des consignes de tri est pénalisé financièrement. Les garde-nature organisent des contrôles sur le terrain (vérification des poubelles) et verbalisent les contrevenants : un timbre-amende de 35 €, renouvelable si récidive. "Nous devons tous respecter le règlement, comme nous respectons le code de la route, conclut Jacques BONIN. La contrainte a ses raisons, la sanction aussi".

Pour tout renseignement complémentaire, retrouvez les bons gestes sur le site www.grandbelfort.fr, rubrique "déchets".

Une application pour tout savoir sur le tri dans Grand Belfort est disponible pour iPhone et Android. Pour retrouver en un clic le calendrier de collecte, les emplacements des conteneurs à verre, le guide du tri et les informations sur la collecte des encombrants : télécharger "Belfort Déchets".

35 €

C'est le montant de l'amende pour toute infraction aux règles de collecte. Amende qui peut être renouvelée en cas de récidive.

Naissances

19/06/2017 – Ezel ÜNAL de Emrak ÜNAL et Belgin HAN
20/06/2017 – Haitman GENTUSA de Bernard GENTUSA et Ouafae MAQAM
04/07/2017 – Kais SALIM COMBO de Soidik SALIM COMBO et Laetitia NEBOR
06/07/2017 – Albane VANDAËLE de Martin VANDAËLE et Alexandra RICQUART
13/07/2017 – Adem et Islem BOUSSALEM de Nordine BOUSSALEM et Aïcha OUCHENE
13/07/2017 – Dimitri MARSOT de Jean-Michel MARSOT et Caroline DUFRAIGNE
03/08/2017 – Aymen FRACHKA de Outhman FRACHKA et Nadia EZ AHERY
06/09/2017 – Sofiane OUFFAI de Sofiane OUFFAI et Hanane NAKKAZE
06/09/2017 – Camilia BOULMERKA HILL de Selim BOULMERKA et Justine HILL
06/09/2017 – Adélie LEFÈVRE LEUBA de Romain LEUBA et Sandrine LEFÈVRE
07/09/2017 – Wael MERIMECHE de Karim MERIMECHE et Ouided BOUCHERIT
12/09/2017 – Malone BERNARD de Rémy BERNARD et Sophie VOURRON
17/09/2017 – Nadir BOUSSAHA de Farid BOUSSAHA et Samia HAMADA
23/09/2017 – Sasha MAISONNAVE de Sébastien MAISONNAVE et Natalia SPIRIDONOVA
26/09/2017 – Manon FIGUEIREDO de Marc FIGUEIREDO et Sophie GRESET
10/10/2017 – Eline GRAVIER de Franck GRAVIER et Aline LANGUINIER
15/10/2017 – Sacha IMBO de Matthieu IMBO et Julie POUZOULET
10/11/2017 – Gabriel DETRIE de Sébastien DETRIE et Angélique BROCARD
13/11/2017 – Lena MANDENG MANDENG de Albert MANDENG MANDENG et Laetitia DURAND
07/12/2017 – Naël BOUSSALEM de Karim BOUSSALEM et Yassamina BOUDENDOUNA
27/12/2017 – Léandre DIRAND LAMETA de Xavier DIRAND et Serena LAMETA
01/01/2018 – Kylian BUVRIL de Arnaud BUVRIL et Céline SANGLARD
07/01/2018 – Lohann COMMUNIER de Romain COMMUNIER et Élodie GARREAU

Décès

28/07/2017 – Roger WILLIG, 86 ans.
14/09/2017 – Gilles FOUGERONT, 56 ans.
20/09/2017 – Victoria BELMONTE Y LORE, épouse PETIT, 66 ans.
21/09/2017 – Pierre DUFANT, 79 ans.
08/10/2017 – Marie-Thérèse COLLE, épouse ROLLIN, 78 ans.
08/10/2017 – Edmond SAURIAULT, 96 ans.
17/10/2017 – Muhammedali GÜNGÖR, 14 ans.
18/10/2017 – Jean VALLAT, 72 ans.
20/10/2017 – Mohamed ACHIR, 87 ans.
01/12/2017 – Derd PEKALIC, 77 ans.
22/11/2017 – Ernest ROSSI, 88 ans.
24/11/2017 – Michel HONORÉ, 86 ans.
11/12/2017 – Julie DUPONT, 35 ans.
23/12/2017 – Evelyne ZUMBIHL, épouse LEPAUL, 62 ans.
29/12/2017 – Jean-Claude GROB, 60 ans.
29/12/2017 – René PEUQUET, 87 ans.

Mariages

le 08/07/2017 – Angélique NEROVIQUE et Mikael PREVOT
le 22/07/2017 – Aurore GALLAND et Jérôme FLEUROT
le 09/09/2017 – Patricia ENÉE et Didier LESOU
le 23/09/2017 – Lucie MORENA et Romain POIROT
le 30/09/2017 – Leakhina KEO et Bertrand SCHMITT

Lors des mariages, une corbeille est mise à disposition des participants au profit du CCAS. Le montant de ces dons entre le 03 juin 2017 et le 12 janvier 2018 s'est élevé de 115,15 €. Par ailleurs, une somme de 198,75 € a été collectée en faveur des Antilles suite à l'ouragan IRMA.

Groupe majoritaire - Liste **"Un vent de liberté pour Offemont "**

Nous tenons, dans cet espace, à remercier toutes les institutions qui participent régulièrement au financement de nos projets et travaux par l'attribution de subventions et dotations et qui nous accompagnent dans les parties administratives de ces formalités. Nous avons pu compter sur le soutien de Grand Belfort, du Conseil départemental, de la Région, des services de l'état par l'intermédiaire de la préfecture, de la CAF, ... Ces aides nous permettent de réaliser nos engagements qui contribuent à l'amélioration de notre commune.

Grand merci aux associations qui participent à l'animation et au bien-être des Offemontois, une offre riche et variée d'activités pour chaque âge est désormais proposée sur la Commune.

Merci également aux bénévoles qui interviennent dans les écoles et à tous ceux qui participent à la décoration de notre Commune.

L'ensemble de l'équipe de la majorité municipale "Un vent de liberté pour Offemont" vous souhaite une belle année 2018.

Groupe d'opposition - Liste **"Offemont-Solidarité-Progrès"**

A toutes et tous une belle année, une excellente santé. 2018... Le temps est venu de dresser un bilan. Que vous ont apporté M. Carles et son équipe depuis 4 ans ? Avant, il y avait eu la MIEL (espace pour tous, espace enfance), la modernisation de la mairie (accessibilité handicapés), la sécurisation de l'école du centre, le gymnase et son espace culturel, les voies piétonnes et cyclables, la rénovation remarquable du quartier de l'Arsoit, le développement raisonné de la commune grâce aux lotissements initiés avant 2014, et la maison médicale, projet commencé mais sabordé sans motif, enfin une politique sociale généreuse et d'animation ambitieuse. Aujourd'hui le projet Aldi, sans consultation de la population, au carrefour du Martinet, aggravera les embouteillages sans bénéfice pour la commune (c'est le Grand Belfort qui percevra les impôts). Le projet de l'école du martinet est mal ficelé et dangereux. En 2020, ce sera l'heure du choix : bilan contre bilan, programme contre programme.

Groupe d'opposition - Liste **"Une renaissance pour tous"**

Nous avons apprécié les travaux réalisés sur la Commune, et notamment à la salle polyvalente. Celle-ci est désormais plus accueillante pour les cérémonies de mariage, les réceptions, du fait de sa réfection interne. Les fenêtres et les portes ont été changées, la peinture rafraîchie.

Nous avons appris que le groupe Aldi souhaitait installer un centre commercial au carrefour du Martinet, ce serait une opportunité pour Offemont et les Communes limitrophes. Les 1400 résidents du secteur, en particulier, les personnes ne disposant pas de véhicule apprécieront ce commerce de proximité. Ce projet participera à la transformation du quartier Ganghoffer engagée en partenariat avec Territoire Habitat et la Commune. En complément, le service des routes du département, la ville de Belfort et la commune d'Offemont travaillent sur l'amélioration du carrefour Martinet Ganghoffer.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très belle année 2018.



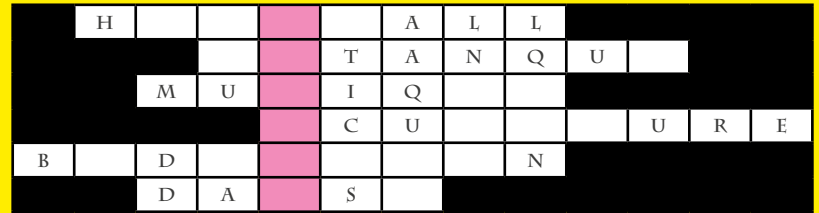
Une activité inédite à Offemont est proposée depuis l'été 2017. Mets les lettres dans le bon ordre pour connaître son nom.

P S A T E I L

DEVINETTE

Qu'est-ce qui peut être servi mais jamais mangé ?

Trouve des sports et loisirs de notre Commune pour découvrir le mot mystère.



Dans notre commune, il est possible de pratiquer près de 35 activités différentes. Trouve le nom de l'une d'entre elles en résolvant ce rébus.



ENTRE T
ET LE V

Cette année au forum des activités sportives et culturelles, la Ruche présentait son atelier cuisine. Sauras-tu trouver les 7 différences entre les deux photographies ci-dessous ?



Retrouvez toutes les réponses sur le site www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

À noter dans votre agenda !

Carnaval	07 mars 2018
Week-end Découvertes	24 et 25 mars 2018
Marche du canton	22 avril 2018
Chasse aux œufs	02 avril 2018
Cérémonie du 08 mai	08 mai 2018
Fête des voisins	25 mai 2018
Scène ouverte	10 juin 2018
Fête de la Commune	23 juin 2018
Vide-greniers	26 août 2018
Forum des activités sportives et culturelles	05 septembre 2018
Exposition artistique	22 et 23 septembre 2018
Maquis de Chérimont	23 septembre 2018
Sortie du Maire	14 octobre 2018
Repas annuel des Aînés	10 novembre 2018
Cérémonie du 11 novembre	11 novembre 2018
Cérémonie de la Libération d'Offemont	17 novembre 2018
Fête du Goût - Forum Nutrition Santé	23 novembre 2018
Fête du Goût - Cours de cuisine	24 novembre 2018
Fête du Goût - Salon SaléSucré	25 novembre 2018
Saint-Nicolas	1 ^{er} décembre 2018
Marché de Noël	08, 09 et 15, 16 décembre 2018

Liste non exhaustive : retrouvez tous les événements sur l'agenda du site de la Commune www.mairie-offemont.fr.



Votre marché local

Tous les jeudis
de 17 h à 20 h
Place de la Mairie

